

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Monceau Épargne

Assureur	Capma & Capmi Société d'assurance mutuelle vie, régie par le code des assurances 36/38 rue de Saint-Pétersbourg CS 70110 - 75380 Paris cedex 08 www.monceauassurances.com Capma & Capmi fait partie du Groupe Monceau Assurances Appelez le 01-49-95-79-79 pour de plus amples informations
Autorité de contrôle	L'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) est chargée du contrôle de Capma & Capmi en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production	01/04/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Monceau Epargne est un contrat collectif d'assurance sur la vie à adhésion facultative, de type multisupport.

DURÉE

Le produit Monceau Epargne n'a pas de date d'échéance.

OBJECTIFS

L'objectif du contrat est la constitution et la valorisation d'un capital par un versement initial et des versements complémentaires le cas échéant. Le capital peut être transformé en rente. Par ailleurs, en cas de décès de l'adhérent, le capital est réglé à ses bénéficiaires.

Le contrat offre à l'adhérent la possibilité d'investir sur un support en euros et/ou sur des supports en unités de compte adossés à des OPC (Organismes en Placements Collectifs) et/ou à une SCI (Société Civile Immobilière). Les documents d'informations spécifiques à chaque support d'investissement sont disponibles à l'adresse suivante : www.monceauassurances.com/tous-nos-fonds/. Sur le support en euros, l'assureur garantit un capital au moins égal aux versements réalisés nets de frais sur versement et nets de frais de gestion, déduction faite des rachats et arbitrages sortants effectués. Le rendement du support en euros dépend de la participation aux excédents attribuée chaque année par l'assureur.

Sur les supports en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis. Ils varient à la baisse ou à la hausse en fonction de la valeur des fonds (OPC et SCI) sur lesquels les unités de compte sont adossées. L'évolution de ces fonds dépend des marchés financiers auxquels ils sont exposés.

INVESTISSEURS DE DETAIL

Le contrat s'adresse particulièrement aux épargnants qui veulent investir à long terme pour se constituer un capital en vue de la retraite, de la réalisation d'un projet ou de la transmission au décès au profit d'un bénéficiaire.

Pour les supports en unités de compte, le rendement et le niveau de risque de perte en capital dépendent des actifs sous-jacents. Ainsi, pour investir dans ces supports, l'épargnant doit disposer de connaissances théoriques relatives aux marchés financiers ainsi que d'une expérience en termes de produits d'investissement.

L'assureur réalise un diagnostic personnalisé du profil d'investisseur de l'adhérent afin de lui préconiser soit d'opter pour une gestion pilotée avec mandat d'arbitrage, soit pour une allocation type dans le cadre d'une gestion libre, en prenant en compte ses préférences en matière de durabilité et son intérêt ou non pour les placements en actifs non cotés. L'adhérent peut refuser la préconisation de l'Assureur et opter pour le mode de gestion de son choix. S'il opte pour le mode de gestion libre de son épargne, il peut alors répartir son investissement entre les différents supports éligibles, dans les limites associées à son profil et à ses préférences.

ASSURANCE : AVANTAGES ET COUTS

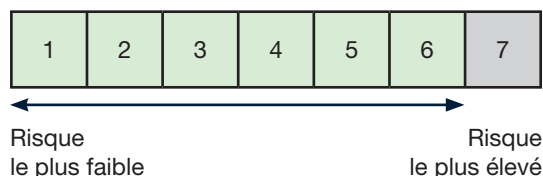
L'adhérent peut réaliser un versement unique à l'adhésion, ou effectuer des versements complémentaires ponctuels ou programmés. En cours d'adhésion, sous certaines conditions, il peut changer de mode de gestion et dans le cadre du mode de gestion libre peut effectuer un arbitrage pour modifier la répartition de son épargne entre les différents supports éligibles au contrat.

L'adhérent peut, à tout moment, disposer de tout ou partie de la valeur atteinte par son épargne, en effectuant un rachat partiel ou un rachat total. S'il est âgé d'au moins soixante ans et de moins de quatre-vingt-cinq ans, il peut également opter pour le règlement de son épargne sous la forme d'une rente viagère.

En cas de décès de l'assuré, le contrat garantit le règlement, au(x) bénéficiaire(s) désignés par l'adhérent, d'un capital égal à la valeur atteinte par l'épargne majorée d'un capital additionnel dont le montant dépend de l'âge de l'assuré au jour du décès. Le coût des garanties, pour l'adhérent, consiste en frais prélevés sur les cotisations versées, en frais récurrents prélevés sur l'épargne constituée et en frais prélevés lors de certaines opérations effectuées sur le contrat. Ces coûts ont une incidence sur le rendement du contrat (voir ci-après « Que va me coûter cet investissement ? »).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserveriez votre investissement tout au long de la durée de détention recommandée. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de chaque option d'investissement accessible au travers du contrat Monceau Epargne par rapport à d'autres options et d'autres contrats. Il indique la probabilité que votre investissement enregistre des pertes en cas de baisse sur les marchés financiers ou immobiliers (risque de marché) ou d'une impossibilité de notre part de vous payer (risque de crédit).

Pour le contrat Monceau Epargne, en fonction de vos choix d'investissement, l'indicateur synthétique de risque sera compris entre 1 et 6 sur une échelle de 1 à 7, soit un risque pouvant varier de faible à très élevé. Nous vous recommandons de prendre connaissance des risques spécifiques à chaque option d'investissement.

Pour les montants investis sur le support en euros, vous avez droit à la restitution des versements nets de frais sur versement et nets des frais de gestion, déduction faite des rachats et arbitrages sortants effectués. Quant à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires.

Les montants investis sur les supports en unités de compte sont soumis aux fluctuations à la hausse ou à la baisse des marchés, le contrat ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché. Ainsi, sur ces supports, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Par ailleurs, pour certains supports en unités de compte, le contrat prévoit des indemnités de rachat et d'arbitrage (cf. section « Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée »).

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous pourriez bénéficier du système de protection FGAP décrit dans la section « Que se passe-t-il si Capma & Capmi n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? ». L'indicateur de risque ne tient pas compte de cette protection.

PERFORMANCE

La performance globale du contrat dépend de la répartition entre les différents supports d'investissement choisis ainsi que de la performance de ces différents supports. Il vous est fortement recommandé de consulter les scénarios de performance présentés au sein des documents spécifiques à chaque support d'investissement dans lequel vous envisagez d'investir, au moment de l'adhésion au contrat d'assurance et lors des opérations ultérieures. Les documents d'informations spécifiques à chaque support d'investissement proposé sont disponibles à l'adresse suivante : www.monceauassurances.com/tous-nos-fonds/. Par ailleurs, votre situation fiscale personnelle peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI CAPMA & CAPMI N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Votre épargne est directement exposée au risque de défaut de l'assureur. Les montants que vous avez investis ne sont pas protégés, aussi dans certaines circonstances défavorables, vous pourriez perdre tout ou partie de votre épargne. Lorsqu'une société d'assurance est en difficulté, l'ACPR lui enjoint de prendre toutes les mesures appropriées pour restaurer sa situation financière. Si, malgré tout, la société d'assurance n'y parvenait pas, l'Autorité de contrôle pourrait saisir le Fonds de garantie (FGAP) afin de protéger les assurés dans ce type de circonstances.

Lorsqu'elle est possible, la demande d'indemnisation est formulée auprès FGAP par le liquidateur. Le montant de l'indemnisation garanti par le fonds est calculé pour chaque assuré, souscripteur, adhérent ou bénéficiaire pour l'ensemble des contrats d'assurance lui afférent, auprès de la société défaillante, dans la limite de 70 000 euros. Ce plafond est relevé à 90 000 euros pour les rentes d'incapacité ou d'invalidité et celles résultant de contrat d'assurance décès (article R. 423-7 du Code des assurances).

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Le tableau présente une estimation des montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, de l'allocation choisie, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement, de différentes périodes d'investissement possibles et de différentes allocations. Nous avons supposé que vous investissiez 10 000 € et qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évolue selon un scénario intermédiaire.

Le total des coûts indiqués ici se compose d'une combinaison des coûts relatifs au produit. Ils sont présentés sous la forme d'un intervalle, car ils dépendent de la répartition de votre investissement entre les différents supports proposés. Ils ne tiennent pas compte des coûts spécifiques aux OPC et SCI auxquels sont adossés les supports en unités de compte (vous pouvez consulter les documents d'informations spécifiques à chaque support pour connaître les coûts prélevés par le gestionnaire d'actif).

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	[385.25 € ; 406.74 €]	[819,42 € ; 1 336.60 €]
Incidence des coûts annuels (*)	[3.94 % ; 4.12 %]	[0,97 % ; 1,21 %]

(*) l'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période. Par exemple, si vous sortez à 8 ans et que vos choix d'investissement ont induit des coûts de 819,42 €, votre rendement moyen par an est estimé à 1,89 % avant déduction des coûts et à 0,92 % après cette déduction. La différence entre les 2 taux est de 0,97 %.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Les chiffres présentés ci-dessus comprennent les coûts maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts si vous sortez après 8 ans
Coûts d'entrée	Nous prélevons entre 0,5 % et 2 % des montants que vous versez. Cela comprend des coûts de distribution. Vous paierez 30 € de droit d'adhésion à Capma & Capmi, sauf si vous êtes déjà sociétaire de Capma & Capmi.	[0,30 % ; 0,31 %]
Coûts de sortie	Si vous demandez le paiement de votre épargne sous forme de rente viagère (si vous avez au moins 60 ans et moins de 85 ans), nous prélevons 1 % de la somme convertie en rente. Dans certains cas, nous prélevons une indemnité fixée au maximum à 5 % des sommes sorties du support en unités de compte adossé à l'OPC investi en actifs non cotés ou à l'unité de compte adossée à la SCI. Si vous transférez des sommes d'un support d'investissement à un autre, nous prélevons des frais d'arbitrage (*). Ils ne sont pas pris en compte dans la fourchette chiffrée ci-contre.	[0,13 % ; 0,13 %]
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Selon le support d'investissement, nous prélevons chaque année entre 0,54 % et 0,75 % de la valeur de votre épargne. Cela inclut le coût de la garantie décès.	[0,54 % ; 0,77 %]
Coûts de transaction	Sans objet pour le contrat d'assurance car il s'agit de coûts spécifiques aux actifs (OPC et SCI) auxquels sont adossés les supports en unités de compte.	Sans objet
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats et commissions d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats ni commission d'intéressement n'existe pour ce produit.	Sans objet

(*) Les frais d'arbitrages sont variables, en fonction du mode de gestion, du nombre d'arbitrages réalisés dans l'année, du montant arbitré, des supports d'investissement concernés.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : au moins 8 ans.

Vous pouvez renoncer, sans frais, à votre adhésion pendant 30 jours calendaires révolus à compter du moment où vous êtes informé que l'adhésion au produit est conclue.

Le contrat est conçu dans un objectif d'épargne de moyen et long terme. La durée de détention recommandée est déterminée compte tenu du régime fiscal applicable en France. Celle-ci peut-être plus longue suivant vos objectifs, votre attitude vis-à-vis du risque, votre situation patrimoniale, les caractéristiques et options d'investissement choisies au sein de ce produit.

Le contrat comporte une faculté de rachat. Cela signifie que vous pouvez demander à tout moment sur simple demande accompagnée des pièces requises le remboursement partiel ou total de la valeur atteinte par votre épargne, diminuée, le cas échéant, des indemnités de sortie, des avances en cours, des prélèvements fiscaux et sociaux en vigueur.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION ?

Les réclamations relatives au fonctionnement du contrat ou de l'adhésion sont à adresser, dans un premier temps, au siège social de l'Assureur :

- soit par courrier à l'adresse suivante : Capma & Capmi - Satisfaction Client 36-38 rue de Saint-Pétersbourg CS 70110 - 75380 Paris cedex 08
- soit par courriel: satisfactionclient@monceauassurances.com

À compter de la date de réception de votre réclamation, nous nous engageons :

- à vous adresser un accusé de réception dans un délai de 10 jours ouvrables (sauf si la réponse elle-même est apportée dans ce délai);
- à apporter une réponse à votre réclamation dans un délai maximum de deux mois. Le cas échéant, si des circonstances particulières justifient d'un délai de traitement plus long, vous en serez dûment informé.

En cas d'absence de réponse de notre part dans ce délai, ou si notre réponse ne vous satisfait pas, et si toutes les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez, sans préjudice pour vous d'intenter une action en justice, saisir le médiateur de la profession à l'adresse suivante :

La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 PARIS cedex 09 www.mediation-assurance.org

Vous devez formuler votre demande de médiation dans un délai d'un an à compter de votre première réclamation écrite effectuée auprès du service dédié, à condition que vous n'ayez pas saisi les tribunaux.

L'avis du médiateur ne préjuge pas de vos droits et de ceux de l'Assureur d'intenter une action en justice. En application de l'article 2238 du Code civil, ce recours à la médiation suspend le délai de prescription.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

De plus amples informations sur Monceau Epargne sont fournies dans la notice d'information qui vous sera remise au moment de l'adhésion au contrat. En outre, après l'adhésion, vous recevrez un certificat d'adhésion précisant les caractéristiques de vos garanties. Après tout acte de gestion, l'assureur vous remet un avis d'opération.

Le présent document d'informations clés fait l'objet d'une mise à jour annuelle.

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Support en euros du contrat Monceau Épargne

Assureur	Capma & Capmi Société d'assurance mutuelle vie, régie par le code des assurances 36/38 rue de Saint-Pétersbourg CS 70110 - 75380 Paris cedex 08 www.monceauassurances.com Capma & Capmi fait partie du Groupe Monceau Assurances Appelez le 01-49-95-79-79 pour de plus amples informations
Autorité de contrôle	L'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) est chargée du contrôle de Capma & Capmi en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production	01/04/2025

AVERTISSEMENT : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce document d'informations clés est spécifique au support en euros du contrat Monceau Epargne. Le support en euros constitue une option d'investissement parmi d'autres options proposées par le contrat Monceau Epargne. Consultez le document d'informations clés générique de Monceau Epargne pour obtenir des informations sur ce contrat et ses différentes options d'investissement.

OBJECTIFS

L'objectif du contrat Monceau Epargne est la constitution et la valorisation d'un capital par le versement de cotisations. Le capital peut être transformé en rente. Par ailleurs, en cas de décès de l'adhérent, le capital est réglé à ses bénéficiaires.

Sur le support en euros, l'assureur garantit un capital au moins égal aux cotisations versées nettes des frais sur versement et nettes des frais de gestion, déduction faite des rachats et arbitrages sortants effectués. Le rendement du support en euros dépend de la participation aux excédents attribuée chaque année par l'assureur. La participation aux excédents est calculée par l'assureur à la fin de chaque année civile sur la base d'au moins 85 % des produits financiers générés par les placements financiers affectés au support en euros.

INVESTISSEURS DE DETAIL

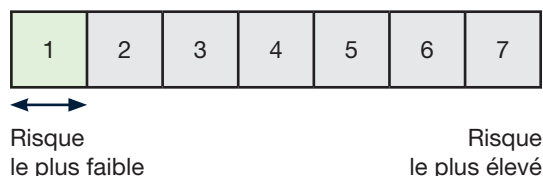
Le contrat Monceau Epargne s'adresse particulièrement aux épargnants qui veulent investir à moyen ou long terme pour se constituer un capital en vue de la retraite, de la réalisation d'un projet ou de la transmission au décès au profit d'un bénéficiaire.

L'assureur réalise un diagnostic personnalisé du profil de l'épargnant afin de lui recommander une répartition de son investissement entre les différentes options du contrat qui soit adaptée à sa sensibilité au risque, à son niveau d'expertise, à son horizon de placement et à ses préférences en matière de durabilité.

Le support en euros est une option d'investissement peu risquée (cf. section « quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? ») puisque le capital investi net des frais est garanti par l'assureur, déduction faite des rachats et arbitrages sortants effectués. Ainsi, il convient à tous les profils d'épargnant, du plus prudent au plus dynamique. La recommandation personnalisée de l'assureur comporte, dans tous les cas, une part d'investissement sur le support en euros, plus ou moins importante selon le profil de l'épargnant.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez votre investissement sur le support en euros pendant 1 an. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du support en euros du contrat Monceau Epargne et de le comparer à d'autres options d'investissement et à d'autres contrats. Il indique la probabilité que votre investissement enregistre des pertes en cas de baisse sur les marchés financiers ou immobiliers (risque de marché) ou d'une impossibilité de notre part de vous payer (risque de crédit).

Nous avons classé le support en euros dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du support en euros se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer soit affectée.

Sur le support en euros, vous avez droit à la restitution de 100 % de votre capital net des frais, déduction faite des rachats et arbitrages sortants effectués (cf. section « En quoi consiste ce produit ? »). Quant à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues (risque de crédit), vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous pourriez bénéficier du système de protection FGAP décrit dans le document d'informations clés générique du produit Monceau Epargne à la section « Que se passe-t-il si Capma & Capmi n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? ». L'indicateur de risque ne tient pas compte de cette protection.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent les coûts du support en euros lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce support en euros dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 1 an
Exemple d'investissement : 10 000 euros

Si vous sortez après 1 an

Scénarios en cas de survie

Minimum	9 946 € vous avez droit à la restitution de 100 % de votre capital net des frais, déduction faite des rachats et arbitrages sortants effectués	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 946 € - 0,54 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 000 € 0,00 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 088 € 0,88 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 274 € 2,74 %

Scénario en cas de décès

Décès de l'assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	10 088 €
-------------------	---	----------

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Le tableau présente le montant prélevé sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ce montant dépend du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Le montant indiqué ici est une illustration basée sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé que vous investissez 10 000 € et qu'à la fin de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).

	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	54 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,54 %

(*) l'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période. Par exemple, elle montre que, si vous sortez après 1 an, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,54 % avant déduction des coûts et de 0 % après cette déduction. La différence entre les 2 taux est de 0,54 %.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Les chiffres présentés ci-dessus comprennent les coûts maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour cette option d'investissement	0,00 %
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour cette option d'investissement	0,00 %
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Nous prélevons chaque année 0,54 % de la valeur de votre épargne. Cela comprend le coût de la garantie décès.	0,54 %
Coûts de transaction	Sans objet	Sans objet
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats et commissions d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats ni commission d'intéressement n'existe pour ce produit.	Sans objet

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

BPIFRANCE ENTREPRISES 3 FCPR – PARTS A2, PARTS B1, PARTS B2 ET PARTS C

BPIFRANCE INVESTISSEMENT

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et à le comparer à d'autres produits. Le présent document concerne uniquement les **parts de distribution** du produit d'investissement. Le Document d'Informations Clés relatif aux parts de capitalisation est également disponible.

Produit

Nom du produit	Bpifrance Entreprises 3 (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du PRIIP	Bpifrance Investissement
ISIN	Part A2 : FR001400QFA4 – Part B1 : FR001400QFB2 – Part B2 : FR001400QFC0 – Part C : FR001400QFD8
Site web de l'initiateur du PRIIP	https://fonds-entreprises.bpifrance.fr/
Pour toute question :	Contacter par téléphone +33 1 83 62 80 12 ou email fonds-bpifrance@tyliainvest.com
Nom de l'autorité compétente	L'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») est chargée du contrôle de Bpifrance Investissement en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Nom du gestionnaire	Bpifrance Investissement, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil, sous le numéro 433 975 224, agréée en France et réglementée par l'AMF, sous le numéro GP - 01006 (la « Société de Gestion »).
Date de production du document d'informations clés	18/09/2024

AVERTISSEMENT Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Bpifrance Entreprises 3 est un fonds commun de placement à risques (FCPR).

Durée : Sept (7) ans à partir du premier jour de la période de souscription du Fonds, soit une date d'échéance du Fonds au : 18 septembre 2031, sous réserve d'éventuelles prorogations de la durée de vie du Fonds qui peut être prorogée de trois (3) périodes successives d'une (1) année chacune à la discrétion de la Société de Gestion. Les porteurs de parts du Fonds ne peuvent pas demander le rachat de celles-ci par le Fonds pendant la durée de vie du Fonds, sauf cas de rachats exceptionnels prévus dans le règlement du Fonds.

Par ailleurs, la durée de vie du Fonds pourrait aller jusqu'à dix (10) ans si les trois (3) périodes successives d'une (1) année de prorogations étaient décidées par la Société de Gestion.

La durée de détention recommandée est de sept (7) ans.

Période de Souscription : Les Parts A2, B1 et C du Fonds sont souscrites pendant une période qui débute le 19 septembre 2024 et qui prend fin à la plus proche des deux dates suivantes : (i) le 18 septembre 2025 à 17h00 ou (ii) la date à laquelle le Montant Total Souscrit (« **MTS** ») (hors Parts P) a atteint 150.000.000 €. La Société de Gestion aura la faculté de mettre fin par anticipation à la Période de Souscription du Fonds notamment si l'objectif de collecte est atteint.

Objectifs : Le Fonds est un produit d'investissement dédié principalement au financement indirect de startups, de petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire (ci-après respectivement les « **PME** » et les « **ETI** ») françaises et européennes non cotées (les « **Entreprises** ») afin d'accompagner leur développement et leur croissance. Géré par Bpifrance Investissement, le Fonds est investi au plus tard le 30 septembre 2024 (la « **Date de Cession** »), dans soixante-seize (76) fonds de capital investissement établis en France (ci-après le « **Portefeuille de Référence** ») (dont trente-deux (32) sont des fonds dits « d'innovation » intervenant dans les secteurs du capital-risque et croissance et qui sont notamment dédiés au financement d'Entreprises innovantes et quarante-quatre (44) sont des fonds dits de « capital développement » intervenant dans les secteurs du capital développement, du capital transmission, du capital retournement ou de la mezzanine), sélectionnés suivant les critères détaillés dans le règlement du Fonds, et dont la politique d'investissement est de financer principalement des startups et des PME et ETI françaises et européennes non cotées. Les parts des fonds composant le Portefeuille de Référence ont été acquises au plus tard à la Date de Cession auprès de fonds professionnels de capital-investissement gérés par la Société de Gestion, ou par d'autres entités du groupe Bpifrance (les « **Cédants** »). Ces cessions ont été réalisées au plus tard à la Date de Cession après agrément du Fonds par l'AMF. Dans une moindre mesure, le Fonds pourra également investir dans des parts ou actions de fonds d'investissement non identifiés à ce jour, ayant principalement une stratégie de capital-développement (le « **Portefeuille Primaire** », les fonds du Portefeuille de Référence et ceux du Portefeuille Primaire étant ci-après désignés collectivement les « **Fonds du Portefeuille** »), à savoir des fonds d'investissement investis principalement en titres de capital ou donnant accès au capital d'Entreprises dans le cadre d'investissements primaires, c'est à dire dans le cadre d'une souscription initiale aux parts ou actions des fonds du Portefeuille Primaire, lesdites parts ou actions étant libérées de manière progressive ou intégralement lors de leur souscription. Les investissements du Fonds dans le Portefeuille Primaire pourraient représenter environ vingt pourcent (20%) du MTS. L'actif du Fonds est constitué (i) majoritairement de parts de fonds de capital-développement ou d'innovation non gérés par la Société de Gestion, (ii) de parts ou actions des fonds composant le Portefeuille Primaire et (iii) d'un fonds géré par la Société de Gestion. Dans le but de construire un portefeuille diversifié, le Fonds pourra réaliser des Investissements dans les fonds du Portefeuille Primaire aux côtés du FPCI FFI VI ou de son fonds successeur, respectivement à hauteur de 90% et 10%, comme suit : (i) dans le cas où le MTS est égal ou supérieur à 120 millions d'euros et jusqu'à 135 millions d'euros (inclus), dans la limite d'un montant de trois (3) millions d'euros pour le Fonds, et (ii) dans le cas où le MTS excéderait 135 millions d'euros (exclus), dans la limite d'un montant de cinq (5) millions d'euros pour le Fonds. Le Fonds pourra réaliser des Investissements dans les fonds du Portefeuille Primaire dont l'objet est d'investir dans une seule Entreprise en co-investissement (les « **Fonds de Co-Investissement Passif** ») avec le FPCI FFI VI ou son fonds successeur à hauteur de 10% dans la limite d'un montant d'un (1) million d'euros pour le Fonds, à condition que (i) cet investissement soit du capital développement, (ii) la durée de vie telle qu'elle figure dans la documentation des Fonds de Co-Investissement Passif soit alignée avec la durée de vie du Fonds, (iii) le Fonds FFI VI ou un de ses fonds prédécesseurs soit déjà investisseur dans un fonds de capital investissement géré ou conseillé par la même société de gestion que celle gérant le Fonds de Co-Investissement Passif.

Le Fonds a pour objectif de réaliser un taux de rendement interne (TRI) annuel net cible de dix pourcent (10%) pour les parts A2, B1 et C. Cet objectif a été établi par la Société de Gestion notamment sur la base d'hypothèses de distributions futures pour chacun des soixante-seize (76) fonds du Portefeuille de Référence qui composent une quote-part majoritaire du portefeuille du Fonds. Ces hypothèses ne constituent en aucun cas un engagement de la Société de Gestion concernant la performance finale qui sera effectivement réalisée par le Fonds. En effet, il s'agit d'hypothèses établies sur la base des performances passées qui ne sauraient préjuger des performances futures. La performance du Fonds dépendra en grande partie du succès du Portefeuille de Référence, du Portefeuille Primaire et des Entreprises dans lesquelles ils sont investis. Il est important de noter que le Fonds ne fait l'objet d'aucune garantie en capital.

Distribution : Avant d'être distribuées, les sommes distribuables et répartitions d'actifs seront capitalisées ou investies dans le cadre de la gestion de trésorerie du Fonds. La Société de Gestion peut prendre l'initiative de distribuer aux Parts A2, Parts B1, Parts B2 et Parts C les sommes distribuables et les répartitions d'actifs auxquelles elles ont droit.

La phase d'investissement sera de 12 mois à compter de la date de Constitution du Fonds. La phase de désinvestissement commencera au plus tard au cours du troisième exercice du Fonds et la liquidation s'achèvera dans les quatre années suivantes, sous réserve de prorogation de la Durée du Fonds, soit au plus tard le 18 septembre 2034. Pendant la liquidation, la Société de Gestion procédera à la cession des actifs du Fonds et au remboursement des parts. Les produits et plus-values du Fonds feront l'objet d'une distribution finale aux investisseurs conformément aux règles décrites dans le règlement du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Les investisseurs de détail visés sont (i) concernant les Parts A2 : personnes physiques résidentes fiscales françaises; (ii) concernant les Parts B1 : compagnies d'assurance souscrivant pour le compte de leurs assurés, personnes physiques majeures, résidentes fiscales françaises titulaires d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation ; et (iii) concernant les Parts C : personnes physiques résidentes fiscales françaises titulaires d'un plan d'épargne retraite collectif ouvert auprès de leurs gestionnaires.

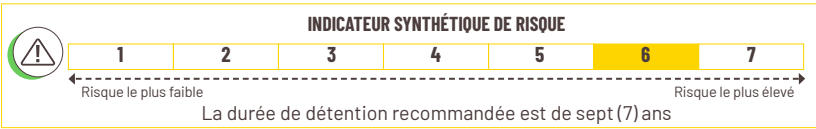
Dépositaire : CACEIS Bank (le « **Dépositaire** »)

Où trouver la documentation du produit ? Les caractéristiques du Fonds sont décrites dans le règlement du Fonds. Le règlement, le dernier rapport annuel, le dernier rapport semestriel, la dernière composition de l'actif semestrielle sont mis à disposition gratuitement, sur demande expresse du porteur adressée à Tylia Invest, distributeur non exclusif et en charge notamment de la gestion du passif, soit par email à l'adresse électronique suivante : fonds-bpifrance@tyliainvest.com, soit sur la plateforme <https://fonds-entreprises.bpifrance.fr>. Ils sont rédigés en langue française.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment sur la valeur liquidative : Bpifrance Investissement établit les valeurs liquidatives des parts du Fonds semestriellement dans les conditions détaillées à l'article 14 du règlement du Fonds. Les valeurs liquidatives des parts les plus récentes sont publiées et elles sont communiquées à tous les porteurs de parts qui en font la demande expresse à Tylia Invest soit par email à l'adresse électronique suivante : fonds-bpifrance@tyliainvest.com, soit sur la plateforme <https://fonds-entreprises.bpifrance.fr>.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de vie du Fonds jusqu'à la clôture de sa liquidation. Il permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Vous ne pourrez pas sortir du produit avant échéance (sauf cas de rachats exceptionnels visés dans le règlement du Fonds). Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement vos parts du produit, ou de devoir les vendre à un prix qui influera sensiblement le montant que vous percevrez en retour. Compte-tenu du caractère non coté et non liquide des actifs du Fonds, la Société de Gestion pourrait être amenée à décider qu'il est dans l'intérêt des porteurs de proroger la durée du Fonds au-delà de la date prévue et dans les conditions prévues au règlement. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Ce produit est dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Fonds se situent à un niveau élevé et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que la capacité du Fonds à vous restituer les sommes que vous avez investies en soit affectée. Le portefeuille du Fonds étant principalement constitué de parts ou actions de fonds de capital-investissement qui sont eux-mêmes investis principalement dans des actifs non cotés, ce produit présente un risque élevé de perte en capital et un caractère non liquide. Aussi, le Fonds étant un FCPR, la case 6 apparaît comme étant la plus pertinente pour matérialiser le degré de risque sur l'échelle de risque de l'indicateur synthétique.



Les risques énumérés ci-après sont les risques matériellement pertinents pour le présent Fonds non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de liquidité des actifs du Fonds :** Le Fonds a vocation à investir dans des Fonds du Portefeuille non cotés eux-mêmes investis principalement dans des entreprises non cotées dont les titres sont peu ou pas liquides. Ces dernières peuvent être plus petites que les sociétés cotées, plus vulnérables aux changements technologiques et de marché et dépendent bien souvent des qualités professionnelles et de gestion d'une équipe managériale réduite.
- Risque lié aux gérants des Fonds du Portefeuille :** La Société de Gestion n'aura pas la maîtrise de la mise en œuvre de la politique d'investissement des Fonds du Portefeuille ni des décisions d'investissements et/ou de désinvestissements prises par les gestionnaires des Fonds du Portefeuille. Le succès de chaque Fonds du Portefeuille est substantiellement dépendant de son gestionnaire et de son équipe d'investissement. Les Fonds du Portefeuille sont gérés par des sociétés et des équipes qui, en cours de vie du Fonds, peuvent connaître des difficultés de toute nature (difficultés financières, départ de membres de l'équipe, etc.) qui peuvent entraîner une baisse de la valeur des parts ou actions des Fonds du Portefeuille et donc du Fonds. La cessation de participation à la gestion d'un Fonds du Portefeuille d'un ou plusieurs membres de l'équipe d'investissement du Fonds du Portefeuille concerné pourrait également impacter la performance du Fonds du Portefeuille.
- Risque de contrepartie et risque de taux :** Bien que le Fonds ne réalise en principe aucun investissement dans des instruments financiers à terme, les Fonds du Portefeuille pourraient être investis dans ce type d'instruments. Le risque lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme renvoie dans ce cas d'une part à la contrepartie qui ne tiendrait pas ses engagements vis-à-vis des Fonds du Portefeuille et d'autre part à un risque de taux lié aux instruments financiers en cas d'évolution défavorable des taux pour les Fonds du Portefeuille.

Cette liste n'est pas exhaustive. Une liste plus détaillée des facteurs de risques est fournie à titre d'information à l'article 3.6 du règlement du Fonds.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Il est précisé que le Fonds entre dans le champ des PRIIPs de catégorie 1.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Il n'est pas possible de sortir de ce produit (sauf cas de rachats exceptionnels visés dans le règlement du Fonds). Si vous sortez de l'investissement avant la fin de la période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et vous subirez des coûts supplémentaires.

Période de détention recommandée 7 ans Scénario de performance pour un investissement de 10 000 EUR en Parts A2, Parts B1, Parts B2 ou Parts C (parts de distribution)	
Scénarios	Si vous sortez après 7 ans (période de détention recommandée, hors prorogations)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts 3 352 EUR
	Rendement annuel moyen -18%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts 9 258 EUR
	Rendement annuel moyen -2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts 14 884 EUR
	Rendement annuel moyen 10%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts 19 827 EUR
	Rendement annuel moyen 18%

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les quatre scénarios de performances sont calculés sur la base de nos modèles internes qui répliquent la stratégie du Fonds orientée principalement dans des investissements dans des fonds de capital développement en France et en Europe. Ces séries de données sont issues des bases de Bpifrance, en 2024.

Que se passe-t-il si Bpifrance Investissement n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du Dépositaire de ceux du Fonds.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Scénarios	Si vous sortez après 7 ans (hors prorogations)	Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement. Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ; 10 000 EUR sont investis.
Coûts totaux	2 240 EUR	
Incidence des coûts annuels*	3,20% chaque année	

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,20% avant déduction des coûts et de 8% après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 7 ans
Coûts d'entrée	Aucun frais d'entrée ne sera facturé aux porteurs de parts à l'occasion de la souscription à des parts du Fonds.	0 EUR
Coûts de sortie	Aucun frais de sortie ne sera facturé aux porteurs de parts à l'occasion de la sortie du Fonds.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3,15% TTC par an en moyenne annuelle sur la durée de vie du Fonds, prorogations incluses, du montant total des souscriptions libérées. Ils sont dus par tous les porteurs de parts. Ces frais comprennent notamment : - la rémunération de la Société de Gestion ; - la rémunération du Dépositaire ; - la rémunération du Délégué Administratif et Comptable ; - la rémunération des intermédiaires chargés de la commercialisation dont le Distributeur ; - la rémunération du Commissaire aux Comptes ; - les frais d'administration du Fonds.	2 205 EUR
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	35 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Non applicable	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de sept (7) ans.

Le Fonds aura une durée de sept (7) ans prorogeable trois (3) fois pour une durée d'un (1) an chacune à la seule discrétion de la Société de Gestion.

Vous devez être prêt à conserver ce produit pendant au moins sept (7) ans (hors prorogations). Pendant cette durée, vous ne pourrez pas, à votre initiative, exiger du Fonds le rachat de vos parts (sauf cas de rachats exceptionnels visés dans le règlement du Fonds). En outre, le transfert des parts du Fonds sera soumis à l'agrément discrétionnaire de Bpifrance Investissement et aux restrictions prévues par les dispositions du règlement du Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute précision ou réclamation concernant une souscription, nous vous invitons à vous adresser à Tylia Invest, soit par email à l'adresse suivante : fonds-bpifrance@tyliainvest.com, soit par téléphone : +33 1 83 62 80 12. Si la réponse fournie n'est pas satisfaisante, les investisseurs et toutes les personnes intéressées ont la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF pour toute réclamation à l'adresse suivante : 17, Place de la Bourse, 75082, Paris, Cedex 02 ; Téléphone : +33153456000.

Autres informations pertinentes

- **COMMISSAIRES AUX COMPTES** : Mazars S.A.
- **SFDR** : Le Fonds est un produit financier qui ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier la documentation légale du produit ainsi que les informations mises à disposition des investisseurs seront communiquées préalablement à toute souscription.

Veuillez-vous référer au règlement du Fonds pour toute précision. Lorsque ce Fonds est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Document d'Informations Clés (DIC)

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

DENIM (le « Fonds ») Parts de catégorie B (les « Parts ») : FR0007077052

Nom de l'initiateur du PRIIP : MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.monceau-am.com

Appelez le +33 1 83 79 04 98 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés »

MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS est agréée en France sous le n° GP-14000019 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du Document d'Informations Clés : 23/01/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

DENIM est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement de droit français.

DURÉE

Le Fonds a été créé le 27 septembre 2002 pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

FCP de classification « Actions des pays de la zone euro », DENIM a pour objectif d'obtenir, sur un horizon de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence EURO STOXX 50 Net Return.

Le FCP recherche une valorisation du capital à long terme supérieure à celle de l'indice de référence. Le Fonds est spécialisé dans les actions (et titres assimilés) libellés en euros et émis par des entreprises cotées sur les marchés de la zone Euro. Le gérant cherche à identifier des opportunités d'investissements sur des critères de long terme. Les sociétés sont analysées selon différents angles, portant surtout sur le positionnement de la société et ses avantages compétitifs, la tendance industrielle des marchés sur lesquels elle intervient, les objectifs et la stratégie moyen terme, la qualité et l'intégrité des dirigeants, l'endettement financier, la génération de flux de trésorerie et la politique vis-à-vis des actionnaires minoritaires. Cette analyse approfondie conduit le gérant à établir une valeur intrinsèque de la société, qui sera comparée au cours de bourse et permettra de construire le portefeuille et de calibrer les positions de façon rationnelle.

Ce Fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable. Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement SFDR mais ne réalisera pas d'investissement durable.

La répartition du portefeuille par secteur est contrôlée a posteriori. Elle peut faire l'objet d'ajustements, pour éviter toute concentration excessive et non fondée sur un secteur particulier d'activité. Le FCP sera exposé entre 75% et 100% de son actif net au risque de marchés actions.

Les placements réalisés par le FCP ne comportent pas de risque de change pour le résident de la zone Euro.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens et/ou en FIA à vocation générale ouverts à une clientèle non professionnelle ou de FIA répondant aux conditions de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier, gérés ou non par MONCEAU AM, et de toute classification.

Le FCP pourra intervenir de manière ponctuelle sur les instruments financiers à terme traités sur des marchés organisés ; ces instruments dérivés pourront être utilisés dans le but de couvrir une partie du portefeuille contre les risques actions.

Le FCP capitalise ses résultats nets et ses plus-values nettes.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce Fonds est destiné aux investisseurs qui souhaitent une valorisation de leur capital, à long terme sur une durée de placement recommandé de 5 ans, via un véhicule investi en actions de sociétés de la zone euro et sont prêts à assumer les risques découlant d'une telle exposition. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux Us Person décrites dans le Prospectus.

DEPOSITAIRE

BNP Paribas

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

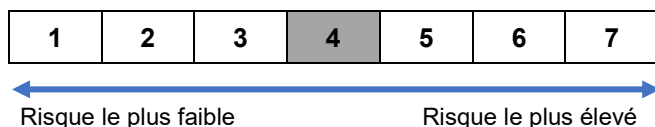
Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@monceau-am.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.monceau-am.com

Périodicité de la valeur liquidative et demandes de rachat :

Les demandes de souscription rachat sont centralisées chaque jour ouvré avant 11 heures chez BNP Paribas SA et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative quotidienne), le règlement étant effectué en J+3.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie, votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : c'est le risque lié à la présence dans le portefeuille de moyennes et de petites capitalisations plus sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente ;

Risque de durabilité : fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, ceux-ci sont complétés sur la base d'hypothèses retenues par la Société de Gestion. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *	
Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 000 €	3 380 €	
Scénario de tension	Rendement annuel moyen	-59.98%	-19.50%	* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Si le scénario de tension est plus favorable que le scénario défavorable, alors le Rendement annuel moyen du scénario de tension correspond au scénario défavorable.
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 780 €	9 250 €	
	Rendement annuel moyen	-22.18%	-1.54%	* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 29/09/2017 au 30/09/2022
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 730 €	13 760 €	
	Rendement annuel moyen	7.32%	6.59 %	* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 29/02/2016 au 26/02/2021
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16 870 €	20 800 €	
	Rendement annuel moyen	68.66%	15.77%	* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 31/03/2020 au 31/03/2025

QUE SE PASSE T'IL SI MONCEAU ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	141.90 €	1 004.13 €
Incidence des coûts annuels (*)	1.42%	1.51%

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.10 % avant déduction des coûts et de 6,59 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée sur ce produit	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie sur ce produit	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 1.00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	100 €
Coûts de transaction	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4.50 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	L'incidence des commissions liées aux résultats. La société de gestion prélève cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indice de référence (EURO STOXX 50 Net Return)	37.40 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE MINIMALE REQUISE : 5 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS, situé au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-am.com.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les scénarios de performances et les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Fonds dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : www.monceau-am.com.

Document d'Informations Clés (DIC)

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

HANSEATIQUE (le « Fonds ») Parts de catégorie B (les « Parts »)

Initiateur du PRIIP :	MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS	Code ISIN :	FR0010291195
Adresse :	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	Pour plus d'informations Veuillez contacter l'initiateur du PRIIP :	Téléphone : +33 1 83 79 04 98 Email : contact@monceau-am.com Site : www.monceau-am.com

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Date de production du Document d'Informations Clés : 23/01/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

HANSEATIQUE est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement de droit français.

DURÉE

Le Fonds a été créé le 30 Mai 2006 pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Hanséatique a pour objectif de réaliser, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'indice STOXX Europe 600 Net Return (en euros).

Le fonds est géré selon une gestion active, reposant sur une sélection de valeurs et n'a pas vocation à répliquer l'indice de référence.

Le fonds est investi dans des sociétés de toutes tailles de capitalisation, y compris petites et moyennes, jusqu'à 100% de l'actif net, des pays scandinaves et d'Europe du Nord (Suède, Danemark, Norvège, Finlande) cotées sur des marchés réglementés et en fonctionnement régulier. Les investissements sont réalisés sur la base de critères économiques et financiers portant sur l'activité des sociétés, leur produit et/ ou service délivré, leur histoire, et leur structure financière.

Le gérant s'attachera à sélectionner des sociétés ayant :

- un historique de rendement sur fonds propres élevé et stable,
- un avantage concurrentiel soutenable,
- des produits et services compréhensibles,
- une équipe dirigeante de qualité et
- une valorisation boursière attractive

Le fonds n'a pas de spécialisation sectorielle. La répartition du portefeuille par secteur et par pays est contrôlée à posteriori. Elle peut faire l'objet d'ajustements pour éviter toute concentration non fondée sur un secteur d'activité ou une zone géographique. L'exposition du fonds au risque actions sera au minimum de 75% de l'actif net. Le Fonds pourra recourir aux instruments financiers du marché monétaire français ou européen pour gérer sa trésorerie à hauteur de 25% maximum de l'actif net. Ces instruments seront réputés « Investment Grade », à savoir de notation supérieure à BBB- et la société mènera sa propre analyse crédit sur le titre.

Ce Fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable. Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement SFDR mais ne réalisera pas d'investissement durable.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens et/ou en FIA à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle ou de FIA répondant aux conditions de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier, gérés ou non par MONCEAU AM, et de toute classification.

Le Fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés traités sur des marchés organisés ; ces instruments dérivés pourront être utilisés dans le but de couvrir une partie du portefeuille contre les risques actions et de change.

Le Fonds est exposé au risque de change pour le porteur de parts résident de la zone euro. Ce risque existe du fait que l'OPCVM détient des titres libellés dans une devise autre que l'euro. L'exposition du portefeuille au risque de change peut représenter jusqu'à 100% de l'actif du fonds et le gérant se réserve le droit d'appliquer ou non une stratégie de couverture partielle et/ou totale de ce risque de change. Les devises pouvant impacter la valeur liquidative du fonds sont essentiellement la Couronne norvégienne, la Couronne suédoise et la Couronne danoise.

Le FCP capitalise ses résultats nets et ses plus-values nettes ; la durée de placement recommandée est de 5 ans. Les demandes de souscription rachat sont centralisées chaque jour ouvré avant 11 heures chez BNP Paribas SA et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative quotidienne), le règlement étant effectué en J+3.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce Fonds est destiné aux investisseurs qui souhaitent une valorisation de leur capital, via un véhicule investi en actions et sont prêts à assumer les risques découlant d'une telle exposition.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@monceau-am.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.monceau-am.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Dans le cas où le produit est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement peut varier selon les fluctuations monétaires. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque élevé. Le Fonds présente un niveau de risques élevé en raison de son investissement en actions à hauteur de 75% minimum de l'actif net.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : c'est le risque lié à la présence dans le portefeuille de moyennes et de petites capitalisations plus sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente ;

Risque de durabilité : fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Risque de change : Le risque de change existe du fait que l'OPCVM détient des titres libellés dans une devise autre que l'euro ; la variation de l'euro par rapport à une autre devise pourra impacter négativement la valeur liquidative du Fonds.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. **Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.** Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, ceux-ci sont complétés sur la base d'hypothèses retenues par la Société de Gestion. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Investissement : 10 000 €				
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *	
Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 560 €	3 040 €	* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Si le scénario de tension est plus favorable que le scénario défavorable, alors le Rendement annuel moyen du scénario de tension correspond au scénario défavorable.
	Rendement annuel moyen	-64.42 %	-21.20 %	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 080 €	11 990 €	* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 29/09/2017 au 30/09/2022
	Rendement annuel moyen	-19.22 %	3.69 %	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 920 €	16 710 €	* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 29/03/2019 au 28/03/2024
	Rendement annuel moyen	9.16 %	10.82 %	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	18 260 €	23 400 €	* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 31/03/2020 au 31/03/2025
	Rendement annuel moyen	82.61 %	18.54 %	

QUE SE PASSE T'IL SI L'INITIATEUR DU PRIIP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Monceau Asset Management SAS est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Monceau Asset Management SAS doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres et dans ce cadre, les actifs du Fonds sont détenus par une société distincte, un dépositaire, de sorte que la capacité du Fonds à procéder au versement ne soit pas affectée par l'insolvabilité de Monceau Asset Management SAS. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	253 €	2 101.38 €
Réduction du rendement *	2.53 %	2.77 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.34 % avant déduction des coûts et de 9.57 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée selon les différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 1.15 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	115 €
Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	21 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. La société de gestion prélève cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indice de référence (Stoxx Europe 600 Net Return)	117 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE MINIMALE REQUISE : 5 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h (heure de Paris, CET/CEST) et sont effectués sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS, situé au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-am.com.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur www.monceau-am.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS – 65, Rue de Monceau, 75008 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion. D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds. Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Fonds dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : www.monceau-am.com.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Mandarine Global Transition (Action I) (ISIN : LU2257979513)

Ce fonds est géré par Mandarine Gestion.
Un compartiment de la SICAV Mandarine Funds

Nom de l'initiateur | Mandarine Gestion

Site internet | www.mandarine-gestion.com/

Devise du produit | EUR

Contact | Appelez le + 33 (01) 80 1814 80 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIPS | La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle de la SICAV Mandarine Funds agréée au Grand Duché de Luxembourg. Mandarine Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Date de production | 11/03/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type | Mandarine Global Transition est un compartiment de SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit luxembourgeois. Chaque actionnaire dispose d'un droit de copropriété sur les actifs de la SICAV proportionnel au nombre d'actions détenues.

Durée | L'OPC a été créé le 31/12/2020 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs | Mandarine Global Transition (le « Fonds ») est un fonds d'actions internationales dont l'objectif est de réaliser une performance nette supérieure à MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (all countries world index) NR, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au travers d'un portefeuille diversifié composé d'actions d'entreprises, de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques, dont le modèle économique, les produits ou services répondent, selon l'analyse de la société de gestion, significativement et positivement aux défis de la transition énergétique et écologique.

La stratégie d'investissement repose sur une sélection d'actions d'entreprises impliquées dans des thématiques ou des secteurs d'activité liés au développement durable et à l'environnement et, plus spécifiquement, à la transition énergétique et écologique. Le Fonds cherchera, au travers d'une approche "croissance & qualité", à financer et à capter la dynamique de croissance des sociétés natives de la transition écologique, des fournisseurs de solutions ou des sociétés en transition vers une économie décarbonée.

Le Fonds sélectionnera les entreprises dont le modèle économique, les produits ou services et processus de production dans des domaines d'activité dits « Eco-Activités » contribuant significativement et positivement à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans ce cadre, l'actif du Fonds sera composé :

- à 50% minimum de l'actif net dans les entreprises de Type I - "Part Verte élevée" (celles réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités) ;
- à 50% maximum de l'actif net dans les entreprises de Type II - "Part Verte modérée" (celles réalisant de 10% à 50% exclu de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités) ;
- à 20% maximum de l'actif net dans les entreprises de Type III - "Diversification" (celles réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités).

Les sociétés dont les activités économiques appréciées comme contraires à la transition énergétique et écologique, ou actuellement controversées seront exclues.

Le Compartiment sera investi au minimum à hauteur de 80% de son actif en actions cotées et de toute taille de capitalisation et de toutes zones géographiques dont pour une part appréciable dans des émetteurs des pays émergents (25% max).

Une large majorité des valeurs correspondant à la thématique du changement climatique étant des sociétés de petite ou moyenne capitalisation, le Compartiment pourra être constitué jusqu'à 100 % maximum d'entreprises de petite ou moyenne capitalisation. Le risque de change pourra atteindre 100% de l'actif net.

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence.

Le Fonds a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR ; il est soumis aux exigences de publication d'informations dudit article 9. Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Indicateur de référence | MSCI ACWI Net Total Return EUR Index

Affectation des revenus | Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats |

Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues chaque jour ouvré bancaire de Luxembourg au plus tard à 13h

Fréquence de valorisation | Chaque jour ouvré bancaire de Luxembourg.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs

Assurance | Non applicable.

Date d'échéance | Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Dépositaire | BNP Paribas, Succursale de Luxembourg

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.mandarine-gestion.com/ ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Mandarine Gestion - 40 avenue George V - 75008 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit

enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de gestion discrétionnaire I Le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de crédit I Il représente le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance.

Risque de liquidité I Il représente la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter afin de pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Garantie I Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 550 €	2 480 €
	Rendement annuel moyen	-64.51%	-24.35%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 070 €	8 650 €
	Rendement annuel moyen	-19.33%	-2.86%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 010 €	15 370 €
	Rendement annuel moyen	0.13%	8.97%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	17 860 €	19 240 €
	Rendement annuel moyen	78.60%	13.98%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2013 et décembre 2018, intermédiaire entre janvier 2011 et janvier 2016 et favorable entre mars 2016 et mars 2021.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Que se passe-t-il si Mandarine Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Mandarine Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les fonds de l'investisseur ou les revenus de l'OPC sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de l'OPC. Par conséquent, le défaut de Mandarine Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs de l'OPC. L'OPC ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

- Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
 - 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	358 €	1 357 €
Incidence des coûts annuels (*)	3.61%	1.88% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10.85% avant déduction des coûts et de 8.97% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres ne comprennent que les frais éventuels que la personne vous vendant ou vous conseillant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.17% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	114 EUR
Coûts de transaction	0.35% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	35 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15.00% de la surperformance au-delà du Benchmark (MSCI ACWI Net Total Return EUR Index) en cas de performance annuelle positive. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	9 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les actions de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Mandarine Gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Mandarine Gestion : veuillez contacter la société Mandarine Gestion, par courriel (serviceclient@mandarine-gestion.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (Mandarine Gestion – à l'attention de la direction risques et conformité – Mandarine Gestion - 40 avenue George V - 75008 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société https://www.mandarine-gestion.com/uploads/reg/reg_mandarine_reclamation-traitement_fr.pdf
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/docs/funds/mandarine-global-transition/LU2257979513/KID-annex>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/demarche-responsable>

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix de l'action sont disponibles sur notre site internet www.mandarine-gestion.com/ ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Mandarine Gestion - 40 avenue George V - 75008 Paris.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Monceau Ethique, Fonds d'Investissement Alternatif (« FIA »)
(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par ODDO BHF Asset Management SAS
Fonds d'investissement à vocation générale de droit français

Part Monceau Ethique : FR0007056098

am.oddo-bhf.com

Appelez le 01 44 51 80 28 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ODDO BHF Asset Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France sous le numéro GP99011 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'information clés : 18/07/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

TYPE

Monceau Ethique est un FIA relevant de la directive 2011/61/UE constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement.

La société de gestion peut procéder à la liquidation du produit, si l'actif devient inférieur au montant minimum réglementaire ou de manière discrétionnaire conformément aux exigences légales.

DURÉE

Monceau Ethique a été créé le 5 mars 2001, pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Europe Value ex Financials ex Real Estate ex Energy dividendes nets réinvestis. La stratégie utilisée consiste, à sélectionner les sociétés les mieux notées sur des critères ESG en réduisant l'univers d'investissement par une méthodologie de notation « Best in class » des sociétés de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège, dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 milliards d'euros, à l'exception des valeurs financières et immobilières, puis à procéder à la sélection de valeurs décotées, au travers d'une analyse financière rigoureuse, de la connaissance des équipes dirigeantes, ainsi que de la détection d'un ou de deux catalyseurs propres à réduire la décote dans un délai de 18 à 24 mois.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales qui se reflètent dans le système externe de notations ESG de la Société de gestion (MSCI ESG Research). Les critères ESG sont pris en considération à travers une approche qui peut être décomposée en deux étapes :

I- Première étape : exclusions :

Le Fonds applique le cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com. Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Fonds exclut en outre la production de divertissement pour adultes de tous les investissements.

En plus du cadre d'exclusion commun, le Fonds applique également les exclusions des Paris Aligned Benchmark, tels que détaillées dans l'Article 12(1)(a) à (g) de CDR (EU) 2020/1818

II. Deuxième étape : notation ESG :

Cette étape implique la prise en compte de la note ESG des entreprises de l'univers d'investissement. A cette fin, l'équipe de gestion recourt à des données non financières et notations mises à disposition par un fournisseur de données externe, MSCI ESG Research. Il peut également être fait appel à des évaluations ESG réalisées par l'équipe de recherche de la Société de gestion ou par un tiers, en particulier dans le cas d'émetteurs non notés par MSCI. Ce système de notation ESG influe sur la structure du portefeuille en limitant son exposition aux émetteurs affichant des scores ESG plus faibles dans le but d'assurer un certain degré de qualité au regard des facteurs ESG. Lors du calcul du score moyen du portefeuille, l'équipe de gestion tient compte de la taille des positions sur chaque titre. En cas de dégradation de la notation ESG ou de modification de la méthodologie de notation ESG affectant la notation moyenne du portefeuille, le retour à une notation moyenne supérieure ou égale à celle de l'indice de référence sera obtenu en tenant compte de l'intérêt des porteurs de parts et des conditions de marché.

La Société de gestion s'engage à ce qu'au moins 90% des émetteurs en portefeuille soient soumis à une notation ESG (tenant compte de la pondération de chaque action).

L'investissement en actions des pays de l'Union Européenne et du Royaume-Uni est au minimum de 75%, l'exposition sera quant à elle de 60 % minimum.

Le FCP sera en principe exposé au risque de marché actions à hauteur de 100% maximum et ponctuellement jusqu'à 120%.

Le FCP pourra investir jusqu'à 15% en produits monétaires : Titres de Créances Négociables, OPCVM monétaires.

La partie non investie en actions pourra être investie à concurrence de 10% de l'actif du FCP en parts ou actions d'OPCVM de toutes classifications.

Monceau Ethique est investi uniquement en OPCVM français ou européens. Ces OPCVM seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds et pourront être gérés par des entités du groupe ODDO BHF.

Le FCP pourra utiliser des instruments dérivés de façon à exposer, ou couvrir l'actif du FCP sur un indice ou une valeur spécifique.

Les instruments dérivés utilisés sont uniquement les options cotées et les futures dont la durée de vie ne pourra pas être supérieure à 2 ans.

Le FCP peut investir son actif sur des titres intégrant des dérivés.

L'utilisation de tels instruments sera restreinte aux obligations convertibles (convertibles simples, indexées, ORA), bons de souscription, aux warrants et Certificats de Valeur Garantie. Le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra pas dépasser 10% de l'actif.

L'exposition maximale du Fonds aux différents instruments (actions, titres de créance, OPC et dérivés) ne pourra dépasser 120% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (actions, taux, monétaire) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

La notion d'exposition maximale est distincte de celle d'exposition globale telle que définie par le règlement délégué (231/2013) de la directive 2011/61/EU, dite « AIFM » et telle que mentionnée dans le rapport annuel du Fonds.

Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le fonds capitalise ses revenus, sur décision annuelle de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Ce Fonds est destiné aux investisseurs qui souhaitent une valorisation de leur capital, via un véhicule investi en actions des pays de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège et investissant dans des valeurs respectant les critères dits socialement responsables. Du fait de l'exposition actions, la durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans. Ce produit n'est pas autorisé aux US Persons.

De plus amples informations sur le Fonds, telles que le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS.

Le dépositaire du Fonds est CACEIS BANK

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

D'autres risques non repris dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents, tels que :

Non applicable

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement: 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 390 €	2 670 €
	Rendement annuel moyen	-66,1 %	-23,2 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 050 €	7 230 €
	Rendement annuel moyen	-29,5 %	-6,3 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 580 €	11 490 €
	Rendement annuel moyen	-4,2 %	2,8 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 490 €	16 130 €
	Rendement annuel moyen	44,9 %	10,0 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 05/2015 et 05/2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 04/2016 et 04/2021.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 03/2020 et 03/2025.

QUE SE PASSE-T-IL SI ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis

Investissement: 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	847 €	1 277 €
Incidences des coûts annuels*	8,5 %	2,4 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,2 % avant déduction des coûts et de 2,8 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COUTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après: 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 384 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 0,45 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	43 €
Coûts de transaction	0,21 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?**Période de détention recommandée minimale requise: sur 5 ans**

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? »

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour de calcul de la valeur liquidative jusqu'à 12h (heure de Paris) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative de ce même jour. Les règlements y afférant interviennent le deuxième jour de bourse ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus, disponible sur <http://am.oddo-bhf.com>.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter ODDO BHF Asset Management SAS, situé au 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : service_client@oddo-bhf.com. La politique de réclamation est disponible à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

En cas de litige, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES?

Le Fonds est classifié article 8 selon le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

Lorsque le Fonds est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le Document d'Informations Clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Fonds, telles que le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Fonds dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont disponibles sur demande auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS.

Produit

AMUNDI MSCI EUROPE SMALL CAP ESG CLIMATE NET ZERO AMBITION CTB UCITS ETF Acc

Un Compartiment d'Amundi Index Solutions

LU1681041544 - Devise : EUR

Ce compartiment est agréé au Luxembourg.

Société de gestion : Amundi Luxembourg S.A. (ci-après : « nous »), membre du groupe Amundi, est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

Le CSSF est chargé du contrôle d'Amundi Luxembourg S.A. en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.amundi.lu ou appeler le +352 2686 8001.

Ce document a été publié le 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment d'Amundi Index Solutions, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), constitué en tant que SICAV.

Durée : La durée du compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou par fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : Ce Compartiment est géré passivement.

L'objectif de ce Compartiment est de répliquer la performance de l'Indice MSCI Europe Small Cap ESG Broad CTB Select (l'« Indice ») et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur nette des actifs du Compartiment et la performance de l'Indice. Le niveau prévu d'écart de suivi dans des conditions normales du marché est indiqué dans le prospectus du Compartiment.

Le Compartiment promeut les caractéristiques environnementales et/ou sociales en répliquant, entre autres, un Indice intégrant une évaluation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

L'Indice MSCI Europe Small Cap ESG Broad CTB Select est un indice d'actions basé sur l'Indice MSCI Europe Small Cap (l'« Indice parent ») représentatif des titres à petite capitalisation dans les pays développés d'Europe. L'Indice exclut les entreprises dont les produits ont des impacts sociaux ou environnementaux négatifs, tout en surpondérant les entreprises ayant un score MSCI ESG élevé. En outre, l'Indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui répondra les titres en fonction des opportunités et des risques associés à la transition climatique, afin de répondre aux exigences minimales réglementaires de l'Indice de référence de transition climatique de l'UE (UE CTB).

La méthodologie de l'Indice repose sur une « approche liée à la meilleure performance » : elle s'appuie sur la méthodologie ESG exclusive d'Amundi qui vise à mesurer la performance ESG d'une société en portefeuille devant obtenir l'une des trois meilleures notes (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) dans son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Les facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau sectoriel. Les facteurs identifiés comme importants engendrent une contribution supérieure à 10 % de la note ESG globale. Les enjeux ESG clés peuvent inclure, sans s'y limiter, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale.

Les limites de l'approche adoptée sont décrites dans le prospectus du Compartiment par le biais de facteurs de risque tels que le risque d'investissement durable. Le score ESG des sociétés est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations recueillies/calculées à l'aide de méthodes spécifiques à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes.

Il s'avère complexe d'évaluer les risques en matière de développement durable qui reposent sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, obsolètes et/ou sensiblement inexactes. Même lorsque ces données sont identifiées, rien ne permet de garantir qu'elles seront correctement évaluées.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôt payés par les composants de l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice. De plus amples informations sur la composition de l'indice et ses règles de fonctionnement sont disponibles dans le prospectus et à l'adresse : msci.com

. La valeur de l'Indice est disponible via Bloomberg (MXEUSCCT).

L'exposition à l'Indice sera obtenue par le biais d'une réplcation directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs éligibles représentant les composants de l'Indice dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'indice. Le Gestionnaire d'investissement pourra utiliser des instruments dérivés afin de gérer les flux entrants et sortants et également si cela permet une meilleure exposition à un composant de l'Indice. Afin de générer des revenus supplémentaires pour compenser ses coûts, le Compartiment peut également conclure des opérations de prêt de titres.

Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses de valeurs. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses, à condition que les Teneurs de marché puissent maintenir la liquidité du marché. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples informations sont fournies dans le prospectus de l'OPCVM.

Investisseur de détail visé : Ce produit est destiné aux investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante en matière d'investissement dans des fonds, cherchant à accroître la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et pouvant supporter des pertes allant jusqu'au montant investi.

Remboursement et opérations de rachat : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses de valeurs. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples informations sont fournies dans le prospectus d'Amundi Index Solutions.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une catégorie d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis. L'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, tout le revenu attribuable au sein du Compartiment, accumulant ainsi de la valeur dans le cours des actions de capitalisation.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le compartiment, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Luxembourg S.A., 5, allée Scheffer 2520 Luxembourg, Luxembourg.

La Valeur nette des actifs du compartiment est disponible sur www.amundi.lu.

Dépositaire : CACEIS Bank, succursale de Luxembourg.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 an.

Risque plus faible

Risque plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, qui est une catégorie de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Index Solutions.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 an			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 090 €	1 890 €
	Rendement annuel moyen	-79,1 %	-28,3 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 240 €	9 370 €
	Rendement annuel moyen	-27,6 %	-1,3 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 480 €	12 650 €
	Rendement annuel moyen	4,8 %	4,8 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16 030 €	17 390 €
	Rendement annuel moyen	60,3 %	11,7 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un mandataire approprié.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 et le 30/11/2023

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 05/12/2024.

Que se passe-t-il si Amundi Luxembourg S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Un pool d'actifs distinct est investi et maintenu pour chaque Compartiment d'Amundi Index Solutions. L'actif et le passif du Compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Compartiment ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	57 €	366 €
Incidence des coûts annuels**	0,6 %	0,6 %

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement annuel moyen soit de 5,41 % avant déduction des coûts et de 4,81 % après cette déduction.

Nous ne facturons pas de coût d'entrée

Si vous avez investi dans ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0,23 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	23,00 EUR
Coûts de transaction	0,34 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel dépend de la quantité que nous achetons et vendons.	34,33 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés par ni payables au compartiment ou à la Société de gestion, mais à l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans, est basé sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Vous trouverez plus de détails sur la fréquence des transactions dans la section « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les frais de sortie.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +352 2686 8001
- Envoyer un courrier à Amundi Luxembourg S.A., Service clients, 5 allée Scheffer, 2520 Luxembourg, Luxembourg
- Envoyer un e-mail à info@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.lu.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au compartiment, y compris les diverses politiques publiées du compartiment, sur notre site Internet www.amundi.lu. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.lu.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.lu.

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce support d'investissement et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres supports de même nature.

Produit

MONCEAU INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

Initiateur : Capma & Capmi

Site internet : www.monceauassurances.com

Pour de plus amples informations : 01 49 95 79 79

Autorité compétente : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

Date de production du document : 02/04/2025

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Support d'investissement libellé en parts de société civile immobilière (SCI) à capital variable

Objectifs : MONCEAU INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS est un support d'investissement libellé en parts d'une société civile immobilière (SCI) à capital variable susceptible d'être sélectionné au sein des contrats d'assurance sur la vie et de capitalisation gérés par l'initiateur Capma & Capmi ainsi que par la compagnie d'assurance sur la vie Monceau Retraite & Epargne.

Il a pour objectif de réaliser des investissements permettant prioritairement la valorisation régulière de son patrimoine dans le temps et la constitution de revenus récurrents destinés à être réinvestis. Les investissements sélectionnés sont localisés en France métropolitaine. Il s'agit principalement d'immeubles à usage de bureaux et dans une proportion minoritaire de biens résidentiels et de locaux d'activités, de commerces et de murs d'établissements spécialisés en relation avec le secteur de la santé ou de l'accueil des personnes âgées situés dans les grandes agglomérations françaises.

La SCI peut recourir à l'endettement pour financer ces acquisitions ou assumer des dettes dans une limite globale de 25% de la valeur de son actif net revalorisé au 30 septembre de l'année écoulée.

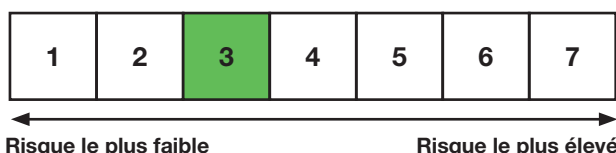
Durée de vie du produit

La SCI MONCEAU INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS a été créée pour une durée de 99 ans.

Investisseurs de détail visés : ce support d'investissement s'adresse à des investisseurs recherchant prioritairement la revalorisation de leur épargne sur la durée de détention recommandée et ayant une expérience/connaissance leur permettant d'appréhender les principales caractéristiques et les risques liés à la détention d'actifs immobiliers. Compte tenu de cet univers et de la différence pouvant exister entre la valeur de souscription et la valeur de rachat du produit, celui-ci pourrait ne pas convenir aux investisseurs envisageant de retirer leur apport avant huit (8) ans ou l'arbitrer en faveur d'autres supports pendant le même délai ou dont l'âge fait présumer une espérance de vie inférieure à cette même durée.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque (ISR) part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant huit (8) ans même si la durée du contrat dont il fait partie intégrante est différente.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'ISR permet d'apprécier le niveau de risque de ce support d'investissement par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de la part de l'initiateur de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de l'initiateur à vous payer en soit affectée.

Les risques et la performance du produit sont notamment liés aux fluctuations de la situation économique, des marchés immobiliers et de taux d'intérêt, aux caractéristiques et emplacements des immeubles et à l'endettement du produit qui peut accentuer, positivement ou négativement, ses performances.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Ce produit ne prévoit pas de garantie de rendement.

L'ISR ne tient pas compte des risques liés aux fluctuations futures de la concentration des actifs immobiliers, des taux d'intérêt des financements et du traitement fiscal du produit selon la situation patrimoniale et fiscale de l'investisseur et/ou du ou des bénéficiaire(s) des prestations payables.

Si Capma & Capmi n'est pas en mesure de vous rembourser les sommes dues, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficierez d'un système de protection des consommateurs dans le cadre du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation souscrit. L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance :

Tableau de performances

Les textes peuvent avoir besoin d'être adaptés en fonction de vos fonds

Période d'investissement recommandée : 8 ans

Exemple d'investissement: 10,000€

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9,410€	9,410€
	Rendement annuel moyen	-5.91%	-0.76%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9,410€	9,410€
	Rendement annuel moyen	-5.91%	-0.76%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10,220€	12,530€
	Rendement annuel moyen	+2.21%	+2.86%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10,600€	12,780€
	Rendement annuel moyen	+6.05%	+3.11%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur huit ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les mêmes scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où l'initiateur ne pourrait pas vous payer.

Au-delà des indications portées ci-dessus, le contrat dans lequel ce support d'investissement est intégré peut comporter, à titre obligatoire ou optionnel, une garantie en cas de décès, qui ne s'applique que dans les conditions prévues par ledit contrat. Le document d'informations clés du contrat concerné est consultable et téléchargeable sur la page du contrat Monceau Epargne accessible sur le site www.monceauassurances.com. Il précise si une telle garantie existe et, dans ce cas, les conditions de son application ainsi que les modalités de détermination du capital garanti.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du support d'investissement ainsi que les coûts récurrents liés au contrat dans lequel il est retenu. A contrario, les coûts liés aux opérations ponctuelles sur le contrat à l'initiative du client (par exemple, frais sur primes, frais d'arbitrages ...) ne sont pas pris en compte ni ceux dus à votre conseiller ou distributeur. Ils ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle ni de celle, éventuellement, du ou des bénéficiaire(s) du capital payable en cas de décès qui peuvent également influencer sur les montants que vous recevrez ou qu'il(s) recevra (ont).

Que se passe-t-il si CAPMA CAPMI n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

CAPMA&CAPMI est une société d'assurance mutuelle, agréée et suivie par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Elle doit respecter les obligations réglementaires notamment en matière de fonds propres. Une défaillance de la société d'assurance serait sans effet pour votre investissement dans le produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si ce produit est utilisé dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, les coûts présentés ci-après n'incluent pas les éventuels coûts liés à ces contrats.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

Tableau de frais par échéance

Investissement : 10,000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coût total	103€	1,071€
Réduction du rendement par an	+1.03%	

Performance avant déduction des coûts = +3.92%

Performance après déduction des coûts = +2.86%

Composition des coûts :

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Tableau par type de frais

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coût d'entrée	+0.00% ...
	Coût de sortie	+0.00% ...
Coûts récurrents (prélevés chaque année)	Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	+0.92% ...
	Coûts de transaction	+0.11% ...
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions	Commissions liées aux résultats	+0.00% ...

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au moins huit (8) ans.

Ce produit doit être considéré comme un investissement de long terme. La durée de détention recommandée de 8 ans a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat. Toutefois, même après cette période de 8 ans, le risque de perte en capital demeure.

Le rachat total ou partiel (ou l'arbitrage au profit d'un ou plusieurs autres supports d'investissement) est possible à tout moment sur simple demande accompagnée des pièces requises mais peut entraîner l'application de frais de sortie.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour tout problème de compréhension, lié à la commercialisation ou la gestion du contrat, vous pouvez contacter, en priorité, votre interlocuteur habituel par tout moyen à votre convenance. Si vous estimez que le différend n'est pas réglé, vous pouvez adresser une réclamation à notre siège social, nous nous engageons à y répondre dans un délai de deux mois à compter de sa réception :

- soit par courrier à l'adresse suivante : Capma & Capmi - Satisfaction Client - 36/38 rue de Saint-Petersbourg CS 70110 - 75380 Paris cedex 08
- soit par messagerie : satisfactionclient@monceauassurances.com
- soit via le site Internet : <https://www.monceauassurances.com/reclamation/>

Si un désaccord persiste, vous pouvez faire appel à la Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris cedex 09, ou par une saisie en ligne sur le site www.mediation-assurance.org, et sans préjudice de votre droit d'agir en justice.

Autres informations pertinentes

De plus amples informations sur MONCEAU INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS sont fournies dans la notice d'information du support consultable et téléchargeable sur la page du contrat Monceau Epargne accessible sur le site www.monceauassurances.com ainsi que dans la notice d'information qui vous sera remise au moment de l'adhésion au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation proposant l'investissement dans MONCEAU INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS.

Le montant des coûts au fil du temps et l'incidence sur le rendement annuel du produit dépendent des caractéristiques du contrat au sein duquel il est sélectionné. Les valeurs indiquées sont des maxima.

La personne qui vous vend ce produit ou vous fournit des conseils à son sujet ne peut en aucun cas vous demander de payer des coûts supplémentaires à raison d'une souscription.

Le présent document d'informations clés fait l'objet d'une mise à jour annuelle.

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MONCEAU MULTI GESTION ACTIONS EUROPE (le « Compartiment ») Compartiment de la SICAV MONCEAU MULTI GESTION MOBILIERE Actions de catégorie C (les « Actions »)			
Initiateur du PRIIP :	MONCEAU Investment Solutions	Code ISIN :	FR0013532405
Adresse :	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	Pour plus d'informations Veillez contacter l'initiateur du PRIIP :	Téléphone : +33 1 59 04 03 27 Email : contact@monceau-is.com

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de MONCEAU Investment Solutions (MONCEAU IS) en ce qui concerne ce document d'informations clés. MONCEAU IS est agréée par la France sous le n°GP-20250007 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du Document d'Informations Clés : **01/12/2025**.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**TYPE**

Monceau Multi Gestion Actions Europe est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable

DURÉE

Le Compartiment a été créé le 30 octobre 2020 pour une durée de 99 ans. Il peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion du compartiment Monceau Multi Gestion Actions Europe est d'obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe Developed Markets Large & Mid Cap Index, dividendes réinvestis, en euros. Pour y parvenir, le compartiment s'expose aux marchés actions européens en investissant 100% de son actif net en actions de sociétés européennes cotées et/ou en parts ou actions d'OPC.

La gestion du compartiment Monceau Multi Gestion Actions Europe a pour objectif de rechercher une valorisation du capital à long terme supérieure à celle de son indice de référence, en s'exposant principalement aux marchés actions européennes. L'exposition aux actions européennes est obtenue à la fois (i) indirectement, par l'investissement dans des Organismes de Placement Collectifs (OPC) investis en actions européennes, et (ii) directement, par la sélection d'actions et de titres assimilés émis par des sociétés dont le siège social est situé en Europe et cotées sur les principaux marchés européens.

Les fonds sous-jacents (OPC) sont sélectionnés à partir d'analyses quantitatives (performance, risque, régularité et persistance), d'analyses de portefeuille, ainsi que d'évaluations qualitatives des gérants et de leurs sociétés de gestion (qualité des équipes, moyens mis en œuvre, dispositifs de contrôle). Le choix des OPC est effectué sans contrainte de style de gestion, de capitalisation ou de pays au sein de l'Europe.

Les investissements en actions directes reposent sur une analyse fondamentale de long terme, intégrant notamment le positionnement concurrentiel et les avantages compétitifs, les tendances industrielles, la stratégie et la qualité des dirigeants, la structure financière et l'endettement, ainsi que la génération de trésorerie et la politique actionnariale. Le gérant établit une valeur intrinsèque de chaque société, comparée à son cours de bourse, afin de construire et calibrer le portefeuille. Les sociétés retenues présentent au moins l'un des critères suivants : (i) perspectives de croissance des bénéfices et flux de trésorerie liées à leurs avantages compétitifs, (ii) perspectives de croissance liées aux marchés sous-jacents, (iii) valorisation attractive. Elles disposent en outre d'une structure financière saine et d'équipes dirigeantes jugées fiables. La répartition sectorielle et géographique est contrôlée a posteriori et peut être ajustée afin d'éviter une concentration excessive.

Le Compartiment n'a pas de spécialisation sectorielle. L'exposition du Compartiment au risque actions variera entre 60 et 100% de l'actif net. Son exposition aux pays émergents est limitée à 20% de l'actif net. Le compartiment sera exposé jusqu'à 100% de son actif net au risque de change sur les devises des pays européens et accessoirement aux devises hors Europe.

L'exposition aux titres de créances et aux instruments du marché monétaire sera réalisée au travers des OPC dans la limite de 40% de l'actif net sans contraintes de répartition dettes publiques/privées, de rating. L'exposition sur les titres dits spéculatifs (« High Yield ») sera limitée jusqu'à 10% de l'actif net. La sensibilité des titres, hors OPC monétaire, sera comprise dans une fourchette de [-1 à 7].

Le compartiment investit jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA :

- d'OPCVM de droit européen dont le droit français (y compris ETF),
- de FIA droit français ouverts à une clientèle non professionnelle, tel que mentionné au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier,
- de fonds de droit étranger respectant les critères de l'article L214-143 du code monétaire et financier.

Le compartiment peut investir dans la limite de 30% en FIA de droit français ouverts à des investisseurs professionnels visés à l'article L 214-154 du Code monétaire et financier. Les OPC sous-jacents ne peuvent pas investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'OPC.

Le compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français dans un but de couverture aux risques actions et change. L'engagement qui résulte de contrats constituant des instruments financiers à terme ne peut dépasser 100 % de l'actif.

Le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement de caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Compartiment s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne, à moyen terme (5 ans) via un véhicule investi de manière flexible pouvant s'exposer jusqu'à 100% au marché actions, et sont prêts à assumer les risques découlant d'une telle exposition. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée.

Document d'Informations Clés (DIC)

DEPOSITAIRE

CACEIS Bank

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@monceau-is.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet du distributeur : www.monceauassurances.com

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11h00, heure de Paris (J) et exécutées sur la base de la valeur liquidative (VL) calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J). La VL est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A.) et des jours fériés en France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Dans le cas où le produit est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement peut varier selon les fluctuations monétaires. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque élevé. Le Compartiment présente un niveau de risques élevé en raison de son investissement en actions à hauteur de 60% minimum de l'actif net.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : c'est le risque lié à la présence dans le portefeuille de moyennes et de petites capitalisations plus sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente ;

Risque de durabilité : fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Risque de change : Le risque de change existe du fait que l'OPCVM détient des titres libellés dans une devise autre que l'euro ; la variation de l'euro par rapport à une autre devise pourra impacter négativement la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de contrepartie : le Compartiment est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un contrat ou une transaction.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	
Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 880 €	4 690 €	* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Si le scénario de tension est plus favorable que le scénario défavorable, alors le Rendement annuel moyen du scénario de tension correspond au scénario défavorable.
	Rendement annuel moyen	-51.22 %	-14.08 %	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 830 €	8 840 €	Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 29/09/2017 au 30/09/2022
	Rendement annuel moyen	-21.68 %	-2.45 %	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 120 €	10 960 €	Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 31/07/2019 au 31/07/2024
	Rendement annuel moyen	1.23 %	1.86 %	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 100 €	13 390 €	* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 31/03/2020 au 31/03/2025
	Rendement annuel moyen	21.01 %	6.01 %	

QUE SE PASSE T'IL SI L'INITIATEUR DU PRIIP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société MONCEAU IS n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	623.68 €	1 738.28 €
Réduction du rendement *	6.33 %	3.23 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.09 % avant déduction des coûts et de 1.86 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 2.30% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	220.8 €
Coûts de transaction	0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2.88 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?**PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE MINIMALE REQUISE : 5 ans**

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU IS, située au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-is.com.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, et le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandés gratuitement à tout moment auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandés gratuitement à tout moment auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Compartiment dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action. Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois : <https://fundkis.com/iframe/wl/monceauis/priips-iframe.html?isin=FR0013532405>

Informations relatives à la finance durable sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU Investment Solutions situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MONCEAU MULTI GESTION ACTIONS INTERNATIONALES (le « Compartiment »)
Compartiment de la SICAV MONCEAU MULTI GESTION MOBILIERE
Actions de catégorie C (les « Actions »)

Initiateur du PRIIP :	MONCEAU Investment Solutions	Code ISIN :	FR0013532413
Adresse :	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	Pour plus d'informations Veuillez contacter l'initiateur du PRIIP :	Téléphone : +33 1 59 04 03 27 Email : contact@monceau-is.com

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de MONCEAU Investment Solutions (MONCEAU IS) en ce qui concerne ce document d'informations clés. MONCEAU IS est agréée par la France sous le n° GP-20250007 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du Document d'Informations Clés : **01/12/2025**.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**TYPE**

Monceau Multi Gestion Actions Internationales est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable

DURÉE

Le Compartiment a été créé le 30 octobre 2020 pour une durée de 99 ans. Il peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion du compartiment MONCEAU MULTI GESTION ACTIONS INTERNATIONALES est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap Index Net Return en Euro. Pour y parvenir, le compartiment s'expose aux marchés actions internationales en investissant 100% de son actif net en actions de sociétés internationales cotées et/ou en parts ou actions d'OPC.

L'exposition aux actions internationales est obtenue à la fois : (i) indirectement, par l'investissement dans des Organismes de Placement Collectifs (OPC) investis en actions internationales, et (ii) indirectement, par la sélection d'actions et de titres assimilés émis par des sociétés dont le siège social est situé dans un pays développé international et cotées sur les principaux marchés développés internationaux.

Les fonds sous-jacents (OPC) sont sélectionnés à partir d'analyses quantitatives (performance, risque, régularité et persistance), d'analyses de portefeuille, ainsi que d'évaluations qualitatives des gérants et de leurs sociétés de gestion (qualité des équipes, moyens mis en œuvre, dispositifs de contrôle). Le choix des OPC est effectué sans contrainte de style de gestion, de capitalisation ou de pays au sein des marchés développées internationales.

Les investissements en actions directes reposent sur une analyse fondamentale de long terme, intégrant notamment le positionnement concurrentiel et les avantages compétitifs, les tendances industrielles, la stratégie et la qualité des dirigeants, la structure financière et l'endettement, ainsi que la génération de trésorerie et la politique actionnariale. Le gérant établit une valeur intrinsèque de chaque société, comparée à son cours de bourse, afin de construire et calibrer le portefeuille. Les sociétés retenues présentent au moins l'un des critères suivants : (i) perspectives de croissance des bénéfices et flux de trésorerie liées à leurs avantages compétitifs, (ii) perspectives de croissance liées aux marchés sous-jacents, (iii) valorisation attractive. Elles disposent en outre d'une structure financière saine et d'équipes dirigeantes jugées fiables. La répartition sectorielle et géographique est contrôlée a posteriori et peut être ajustée afin d'éviter une concentration excessive.

Le Compartiment n'a pas de spécialisation sectorielle.

L'exposition du Compartiment au risque actions variera entre 60 et 100% de l'actif net. Son exposition aux pays émergents est limitée à 20% de l'actif net. Le compartiment sera exposé jusqu'à 100% de son actif net au risque de change.

L'exposition aux titres de créances et aux instruments du marché monétaire sera réalisée au travers des OPC dans la limite de 40% de l'actif net sans contraintes de répartition dettes publiques/privées, ni de nature juridique des instruments détenus. La sensibilité des titres, hors OPC monétaire, sera comprise dans une fourchette de [1 à 7]. L'exposition sur les titres dits spéculatifs (« High Yield ») sera limitée jusqu'à 10% de l'actif net.

Le compartiment investit jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA :

- d'OPCVM de droit européen dont le droit français (y compris ETF),
- de FIA droit français ouverts à une clientèle non professionnelle, tel que mentionné au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier,
- de fonds de droit étranger respectant les critères de l'article L214-143 du code monétaire et financier.

Le compartiment peut investir dans la limite de 30% en FIA de droit français ouverts à des investisseurs professionnels visés à l'article L 214-154 du Code monétaire et financier. Les OPC sous-jacents ne peuvent pas investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'OPC.

Le compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français dans un but de couverture aux risques actions et change. L'engagement qui résulte de contrats constituant des instruments financiers à terme ne peut dépasser 100 % de l'actif.

Le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement de caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Ce Compartiment s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne, à moyen terme (5 ans). Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée.

DEPOSITAIRE

CACEIS BANK

Document d'Informations Clés (DIC)

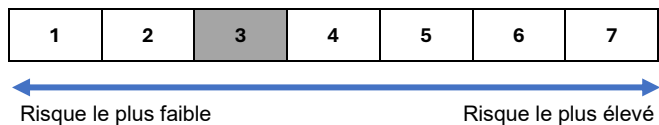
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@monceau-is.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet du distributeur : www.monceauassurances.com

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11h00, heure de Paris (J) et exécutées sur la base de la valeur liquidative (VL) calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J). La VL est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A.) et des jours fériés en France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Dans le cas où le produit est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement peut varier selon les fluctuations monétaires. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque élevé. Le Compartiment présente un niveau de risques élevé en raison de son investissement en actions à hauteur de 60% minimum de l'actif net.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : c'est le risque lié à la présence dans le portefeuille de moyennes et de petites capitalisations plus sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente ;

Risque de durabilité : fait référence à tout évènement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Risque de change : Le risque de change existe du fait que l'OPCVM détient des titres libellés dans une devise autre que l'euro ; la variation de l'euro par rapport à une autre devise pourra impacter négativement la valeur liquidative du Compartiment .

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *	
Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 980 €	4 910 €	* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Si le scénario de tension est plus favorable que le scénario défavorable, alors le Rendement annuel moyen du scénario de tension correspond au scénario défavorable.
	Rendement annuel moyen	-50.19 %	-13.25 %	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 950 €	10 320 €	* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 30/09/2024 au 30/09/2025
	Rendement annuel moyen	-20.49 %	0.63%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 410 €	13 100 €	* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 29/03/2019 au 28/03/2024
	Rendement annuel moyen	4.13 %	5.56 %	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 480 €	15 860 €	* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 31/10/2016 au 29/10/2021
	Rendement annuel moyen	24.82 %	9.67 %	

QUE SE PASSE T'IL SI L'INITIATEUR DU PRIIP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société MONCEAU IS n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	594.88 €	1785.16 €
Réduction du rendement *	6.03 %	3.03 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.58 % avant déduction des coûts et de 5.56 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée selon les différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 2.0% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	192 €
Coûts de transaction	0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2.88 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE MINIMALE REQUISE : 5 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU IS, située au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-is.com

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandées gratuitement à tout moment auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Compartiment dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCP.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action. Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site du distributeur : <https://fundkiss.com/iframe/wl/monceauis/priips-iframe.html?isin=FR0013532413>

Les Informations relatives à la finance durable sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MONCEAU MULTI GESTION CONVERTIBLES (le « Compartiment ») Compartiment de la SICAV MONCEAU MULTI GESTION MOBILIERE Actions de catégorie C (les « Actions »)			
Initiateur du PRIIP :	MONCEAU Investment Solutions	Code ISIN :	FR0013532553
Adresse :	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	Pour plus d'informations Veuillez contacter l'initiateur du PRIIP :	Téléphone : +33 1 59 04 03 27 Email : contact@monceau-is.com

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de MONCEAU Investment Solutions (MONCEAU IS) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

MONCEAU IS est agréée par la France sous le n°GP-20250007 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du Document d'Informations Clés : **01/12/2025**.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**TYPE**

Monceau Multi Gestion Convertibles est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable

DURÉE

Le Fonds a été créé le 30 octobre 2020 pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion du compartiment MONCEAU MULTI GESTION CONVERTIBLES est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance représentative du marché des obligations internationales convertibles en actions. Pour y parvenir, le Compartiment est exposé aux marchés des obligations convertibles internationales (y compris des marchés émergents) en investissant 100% de son actif net en parts ou actions d'OPC.

La gestion du Compartiment MONCEAU MULTI GESTION CONVERTIBLES consiste principalement à investir dans un portefeuille diversifié d'obligations convertibles en actions et titres assimilés des pays de l'OCDE à travers une sélection d'Organismes de Placement Collectifs (OPC) répondant aux critères de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier. Les fonds sous-jacents sont choisis à l'aide d'un modèle propriétaire prenant en compte des outils quantitatifs (historique de mesures de performance, de risque de régularité et de persistance), des ratios d'analyse des portefeuilles, d'une analyse des qualités personnelles et professionnelles des gérants (personnalité, compétences émotionnelles, intégrité, capacité à mener une stratégie de long terme) et d'une étude de la société de gestion dans laquelle ils travaillent (taille de la société, actionnariat, qualité du management, stratégie, moyens mis en œuvre pour l'étude, la gestion et le contrôle des opérations).

Afin de réaliser son objectif de gestion, le gérant construit, de manière discrétionnaire, un portefeuille équilibré, composé d'OPC d'obligations convertibles. A titre de diversification, 20% de l'actif net du Compartiment pourra être exposé sur des pays hors OCDE, par l'intermédiaire de titres de créance et instruments du marché monétaire, d'obligations convertibles et/ou d'OPC.

Le compartiment sera exposé de 0% à 100% de son actif net au travers ces OPC, à la sensibilité des obligations convertibles à leur action sous-jacente (delta) des pays de la zone de l'OCDE. Il n'y aura pas de contraintes de tailles de capitalisation (petites, moyennes et grandes capitalisations), ni sectorielle prédéfinie. L'exposition aux marchés des actions des pays émergents sera limitée à 20% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce Compartiment est destiné aux investisseurs qui souhaitent une valorisation de leur capital, via un véhicule investi en obligations convertibles en actions et sont prêts à assumer les risques découlant d'une telle exposition. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée.

DEPOSITAIRE

CACEIS BANK

Le compartiment pourra être exposé via les OPC à hauteur :

- de 60% au moins de l'actif net en obligations convertibles et/ou titres assimilés
- de 20% maximum de l'actif net aux titres de créances et monétaires

Il n'y aura pas de contraintes de répartition dettes publiques/privées, ou de rating (y compris high yield). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 1 et 7.

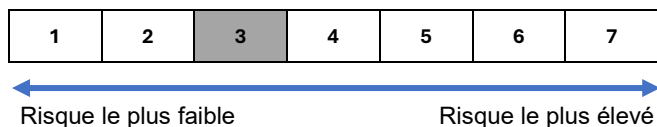
Le compartiment investit jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA :

- d'OPCVM de droit européen dont le droit français (y compris ETF),
- de FIA droit français ouverts à une clientèle non professionnelle, tel que mentionné au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier,
- de fonds de droit étranger respectant les critères de l'article L214-143 du code monétaire et financier.

L'exposition au risque actions du portefeuille pourra atteindre 100% de l'actif net par le biais des investissements indirects dans les obligations convertibles et/ou titres assimilés. Le compartiment sera exposé jusqu'à 100% au risque de change.

Le compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français dans un but de couverture aux risques actions et change. L'engagement qui résulte de contrats constituant des instruments financiers à terme ne peut dépasser 100 % de l'actif.

Le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement de caractéristiques environnementales et/ou sociales.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?
INDICATEUR DE RISQUE


L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Dans le cas où le produit est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement peut varier selon les fluctuations monétaires. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque élevé. Le Compartiment présente un niveau de risques élevé en raison de son investissement en obligations convertibles en actions à hauteur de 60% minimum de l'actif net.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : une dégradation de la notation des titres obligataires ou monétaires ou un défaut des émetteurs de ces titres peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de durabilité : fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Risque de change : Le risque de change existe du fait que l'OPCVM détient des titres libellés dans une devise autre que l'euro ; la variation de l'euro par rapport à une autre devise pourra impacter négativement la valeur liquidative du Compartiment.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, ceux-ci sont complétés sur la base d'hypothèses retenues par la Société de Gestion. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans
Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans *	
Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 650 €	7 670 €	* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Si le scénario de tension est plus favorable que le scénario défavorable, alors le Rendement annuel moyen du scénario de tension correspond au scénario défavorable.
	Rendement annuel moyen	-23.48 %	-8.45 %	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 880 €	8 080 €	* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 30/10/2020 au 31/10/2023
	Rendement annuel moyen	-21.18 %	-6.87 %	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 110 €	10 900 €	* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 29/07/2022 au 31/07/2025
	Rendement annuel moyen	1.09 %	2.91 %	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 870 €	12 870 €	* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 31/12/2018 au 31/12/2021
	Rendement annuel moyen	28.74 %	8.78 %	

QUE SE PASSE T'IL SI L'INITIATEUR DU PRIIP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Monceau IS est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Monceau IS doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres et dans ce cadre, les actifs du Compartiment sont détenus par une société distincte, un dépositaire, de sorte que la capacité du Compartiment à procéder au versement ne soit pas affectée par l'insolvabilité de Monceau IS. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Investissement : 10 000 €		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	593.92 €	1 073.81 €
Réduction du rendement *	6.02 %	3.52 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.42 % avant déduction des coûts et de 2.91 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée selon les différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 2.02% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	193.92 €
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE MINIMALE REQUISE : 3 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU IS, située au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-is.com

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandées gratuitement à tout moment auprès de MONCEAU IS situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Compartiment dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCP.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site du distributeur :

<https://fundkis.com/iframe/wl/monceauis/priips-iframe.html?isin=FR0013532553>

Informations relatives à la finance durable sur demande auprès de MONCEAU IS situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MONCEAU MULTI GESTION EPARGNE SOLIDAIRE (le « Compartiment ») Compartiment de la SICAV MONCEAU MULTI GESTION MOBILIERE Nourricier du fonds maître OFI Invest ESG ACTIONS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE Actions de catégorie C (les « Actions »)			
Initiateur du PRIIP :	MONCEAU Investment Solutions	Code ISIN :	FR0014005807
Adresse :	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	Pour plus d'informations Veuillez contacter l'initiateur du PRIIP :	Téléphone : +33 1 59 04 03 27 Email : contact@monceau-is.com

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de MONCEAU Investment Solutions en ce qui concerne ce document d'informations clés. MONCEAU IS est agréée par la France sous le n° GP-20250007 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du Document d'Informations Clés : **01/12/2025**.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Monceau Multi Gestion Epargne Solidaire est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable Le Fonds a été créé le 20 octobre 2021 pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Monceau Multi Gestion Epargne Solidaire est un Compartiment nourricier investi en permanence en totalité en parts du Fonds OFI INVEST ESG Actions Solidaire Euro dit « maître » et à titre accessoire en liquidités. L'objectif de gestion du Compartiment est identique à celui de son Fonds maître. La performance sera toutefois inférieure compte tenu des frais de gestion propres au Compartiment.

L'objectif du Fonds OFI INVEST ESG Actions Solidaire Euro est d'obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'Euro Stoxx 50 sur la durée de placement recommandée en mettant en œuvre une approche ISR. Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

Indicateur de référence : L'indicateur est le même que celui du Fonds maître dont la performance peut être comparée à celle de l'indice action Euro Stoxx 50. [SX5T Index] Il est calculé dividendes réinvestis.

Stratégie de gestion du Fonds maître : Le Fonds met en œuvre une approche fondée notamment sur une analyse extra-financière des sociétés composant son indicateur de référence, qui permet de déterminer les pondérations des titres dans le portefeuille. Cette approche permet au gérant de projeter les valeurs et leurs rendements escomptés sur une perspective de long terme. Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions et à l'article 209OA du Code Général des Impôts, le Fonds est en permanence investi, au minimum à 90% en actions de société ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne.

Le portefeuille sera toutefois, en application de la stratégie de gestion, exposé au minimum à 60% aux actions de la zone euro. Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impacts environnementaux, lutte contre la corruption...), Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion des sociétés de la catégorie sous surveillance présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best in Class calculés par notre Pôle ISR) de l'indice Euro Stoxx 50, désigné ci-après par le terme « Univers d'Investissement ». L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds. L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées). Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers. Ainsi, un bonus sera accordé aux sociétés figurant dans le premier quartile ICB2 sur le pilier « Social » leur permettant de se positionner sur une catégorie ISR supérieure, à l'exception toutefois des entreprises catégorisées sous surveillance.

Enfin, entre 5% et 10% les actifs du Fonds OFI INVEST ESG Actions Solidaire Euro sont investis en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

Dans les limites prévues par la réglementation, le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français ou étranger et/ou de gré à gré).

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce Fonds est destiné aux investisseurs qui souhaitent une valorisation de leur capital, via un véhicule investi en actions et sont prêts à assumer les risques découlant d'une telle exposition. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée.

DEPOSITAIRE

CACEIS BANK

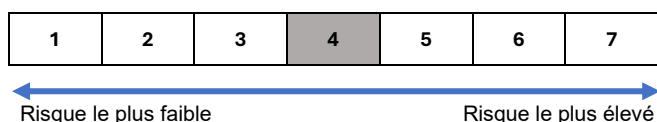
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse reporting@monceau-is.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet du distributeur : www.monceauassurances.com

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 10h00, heure de Paris (J) et exécutées sur la base de la valeur liquidative (VL) calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J). La VL est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A.) et des jours fériés en France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Dans le cas où le produit est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement peut varier selon les fluctuations monétaires. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque élevé. Le Fonds présente un niveau de risques élevé en raison de son investissement en actions à hauteur de 60% minimum de l'actif net.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de l'investissement (entre 5% et 10% de son actif net) en titres non-cotés de structures solidaires.

Risque de durabilité : fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *	
Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 810 €	3 320 €	* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Si le scénario de tension est plus favorable que le scénario défavorable, alors le Rendement annuel moyen du scénario de tension correspond au scénario défavorable.
	Rendement annuel moyen	-61.93 %	-19.81 %	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 620 €	9 600 €	* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 29/09/2017 au 30/09/2022
	Rendement annuel moyen	-23.84 %	-0.82 %	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 150 €	12 880 €	* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 31/07/2019 au 31/07/2024
	Rendement annuel moyen	1.54 %	5.18 %	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 630 €	16 200 €	* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 31/03/2020 au 31/03/2025
	Rendement annuel moyen	36.34 %	10.13 %	

QUE SE PASSE T'IL SI L'INITIATEUR DU PRIIP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Monceau IS est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Monceau IS doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres et dans ce cadre, les actifs du Fonds sont détenus par une société distincte, un dépositaire, de sorte que la capacité du Fonds à procéder au versement ne soit pas affectée par l'insolvabilité de Monceau IS. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	620 €	1 943 €
Réduction du rendement *	6.29 %	3.29 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.47 % avant déduction des coûts et de 5.18 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée selon les différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 2.29% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	220 €
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE MINIMALE REQUISE : 5 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 10h (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAUIS, situé au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-is.com.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Fonds, telles que le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandées gratuitement à tout moment auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Fonds dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action. Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site du distributeur :

<https://fundkis.com/iframe/wl/monceauis/priips-iframe.html?isin=FR0014005807>

Informations relatives à la finance durable ont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MONCEAU MULTI GESTION INFLATION (le « Compartiment ») Compartiment de la SICAV MONCEAU MULTI GESTION MOBILIERE Actions de catégorie C (les « Actions »)

Initiateur du PRIIP :	MONCEAU Investment Solutions	Code ISIN :	FR001400FQO5
Adresse :	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	Pour plus d'informations Veuillez contacter l'initiateur du PRIIP :	Téléphone : +33 1 59 04 03 27 Email : contact@monceau-is.com

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de MONCEAU Investment Solutions (MONCEAU IS) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

MONCEAU IS est agréée par la France sous le n°GP-20250007 et règlementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du Document d'Informations Clés : **01/12/2025**.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Monceau Multi Gestion Inflation est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable

DURÉE

Le Compartiment a été créé le 27 juin 2023 pour une durée de 99 ans. Il peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion du compartiment Monceau Multi Gestion Inflation est la recherche de performances, à moyen terme (5 ans), au travers d'une allocation et d'actifs sensibles et/ou affectés positivement par l'inflation (hors tabac). Le gérant mettra en œuvre une gestion active et flexible sur les marchés actions, de taux, de crédit, ou de matières premières, fondée sur les anticipations du gérant sur l'évolution de l'environnement économique et des conditions de marché. L'exposition aux diverses classes d'actifs se fera principalement via une sélection discrétionnaire d'actions ou de parts d'OPC.

Le gérant établit une allocation diversifiée entre différents types d'actifs financiers, en fonction de l'étude des canaux de diffusion de l'inflation dans l'économie, et des anticipations d'inflation à long terme par le marché. Afin de s'exposer positivement à l'inflation, il sera privilégié les obligations indexées sur l'inflation, les obligations à taux variables, les matières premières, ainsi que les actions de sociétés dont les activités et profits sont positivement impactés par l'inflation. Le gérant peut s'exposer directement ou indirectement à ces classes d'actifs à travers des OPC ou ETF.

Les expositions aux différentes classes d'actifs, secteurs, zones géographiques se fondent sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial et des contributeurs/canaux de diffusion de l'inflation. Le gérant gère dynamiquement son exposition aux différents marchés et classes d'actifs éligibles afin que le rendement moyen des actifs soit en ligne avec les anticipations d'inflation à long terme de la zone euro. La politique de gestion met en œuvre une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements.

Le compartiment peut détenir :

1. jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions :
 - a. d'OPCVM de droit français ou étranger ;
 - b. de fonds d'investissement à vocation générale (FIVG) de droit français ou de fonds professionnels à vocation générale (FPVG) qui n'utilisent pas les dérogations d'emprunt d'espèces, de contrepartie et de risque global ;
 - c. de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne ou de fonds d'investissement de droit étranger sous réserve (i) que ces fonds aient fait l'objet d'un accord bilatéral entre l'Autorité des marchés financiers et leur autorité de surveillance relatif à l'équivalence des règles de sécurité et de transparence aux règles françaises et (ii) qu'un instrument d'échange d'informations et d'assistance mutuelle ait été mis en place dans le domaine de la gestion d'actifs pour le compte de tiers.
 - d. Dans ce cadre, le compartiment pourra investir dans des ETF (Exchange Traded Funds) jusqu'à 100% de son actif net.
2. Dans la limite de 30% de son actif net en parts ou actions : de placements collectifs de droit français (dit « autres FIA »), de FIA établis dans d'autres Etat membres de l'Union européenne ou de fonds d'investissement (autres que ceux précités éligibles à 100% et respectant les conditions détaillées dans le prospectus)
3. jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions :
 - a. OPCVM et FIVG nourriciers
 - b. FPVG mentionnés à l'article L.214-144 du Code monétaire et financier utilisant les dérogations d'emprunt, de contrepartie et de risque global,
 - c. FPS mentionnés à l'article L.214-154 du Code monétaire et financier.

Les OPC sous-jacents ne peuvent pas investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'OPC.

L'exposition du compartiment au risque actions peut varier entre 0 et 80%.

Le compartiment sera exposé jusqu'à 100% au risque de change.

L'exposition aux pays émergents est limitée à 20% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le compartiment s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne, à moyen terme (5 ans) via un véhicule investi de manière flexible pouvant s'exposer jusqu'à 100% au marché actions, et sont prêts à assumer les risques découlant d'une telle exposition. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée.

DEPOSITAIRE

CACEIS Bank

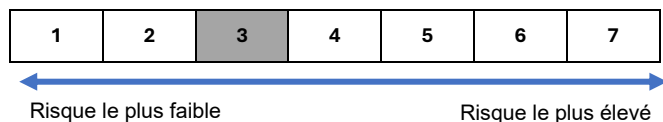
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse reporting@monceau-is.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet du distributeur : www.monceauassurances.com.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11h00, heure de Paris (J) et exécutées sur la base de la valeur liquidative (VL) calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J). La VL est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A.) et des jours fériés en France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le compartiment dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : c'est le risque lié à la présence dans le portefeuille de moyennes et de petites capitalisations plus sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente ;

Risque de durabilité : fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Risque de change : Le risque de change existe du fait que l'OPCVM détient des titres libellés dans une devise autre que l'euro ; la variation de l'euro par rapport à une autre devise pourra impacter négativement la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de contrepartie : le Compartiment est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un contrat ou une transaction.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans				
Investissement : 10 000 €				
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *	
Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 770 €	8 530 €	* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Si le scénario de tension est plus favorable que le scénario défavorable, alors le Rendement annuel moyen du scénario de tension correspond au scénario défavorable.
Scénario de tension	Rendement annuel moyen	-12.34%	-3.13 %	
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 560 €	9 730 €	* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 30/09/2024 au 30/09/2025
Scénario défavorable	Rendement annuel moyen	-4.44 %	-0,55%	
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 780 €	11 370 €	* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 30/06/2018 au 30/06/2023
Scénario intermédiaire	Rendement annuel moyen	-2.21 %	2.60 %	
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 640 €	12 190 €	* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 30/09/2020 au 30/09/2025
Scénario favorable	Rendement annuel moyen	6.39 %	4.04 %	

QUE SE PASSE T'IL SI MONCEAU IS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société MONCEAU ISs n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	506 €	1039 €
Incidence des coûts annuels*	5.10 %	1.98 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.58 % avant déduction des coûts et de 2.60% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée selon les différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 1.05% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	101 €
Coûts de transaction	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	5 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE MINIMALE REQUISE : 5 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU IIS, située au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-is.com

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Fonds, telles que le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandées gratuitement à tout moment auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Fonds dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site du distributeur :

<https://fundkis.com/iframe/wl/monceauis/priips-iframe.html?isin=FR001400FQO5>

Informations relatives à la finance durable sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MONCEAU MULTI GESTION PATRIMOINE (le « compartiment ») Compartiment de la SICAV MONCEAU MULTI GESTION MOBILIERE Actions de catégorie C (les « Actions »)

Initiateur du PRIIP :	MONCEAU Investment Solutions	Code ISIN :	FR001400FQP2
Adresse :	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	Pour plus d'informations Veuillez contacter l'initiateur du PRIIP :	Téléphone : +33 1 59 04 03 27 Email : contact@monceau-is.com

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de MONCEAU Investment Solutions (MONCEAU IS) en ce qui concerne ce document d'informations clés

MONCEAU IS est agréée par la France sous le n° GP-20250007 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du Document d'Informations Clés : **01/12/2025**

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Monceau Multi Gestion Patrimoine est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable

DURÉE

Le Compartiment a été créé le 27 juin 2023 pour une durée de 99 ans. Il peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion du compartiment Monceau Multi Gestion Patrimoine est d'obtenir à moyen terme (supérieure à 5 ans), une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice composite suivant : 50% MSCI World dividendes réinvestis, en euros et 50% en en Bloomberg Global Aggregate Total Return (couvert en euro). Cet indicateur est un objectif, les latitudes d'investissement peuvent conduire le compartiment à s'écarter à la hausse comme à la baisse de cet indicateur. La recherche de performance se fait au travers d'une gestion active et flexible sur les marchés actions, de taux, de crédit, ou de matières premières, fondée sur les anticipations du gérant sur l'évolution de l'environnement économique et des conditions de marché. L'exposition aux diverses classes d'actifs se fera principalement par une sélection discrétionnaire d'actions ou de parts d'OPC.

La gestion du Compartiment est active et flexible. L'allocation d'actifs peut différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence. En effet, le gérant gère dynamiquement son exposition aux différents marchés et classes d'actifs éligibles sur la base de ses anticipations de l'évolution de leurs couples rendement/risque. La politique de gestion met en œuvre une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements. De la même façon, le portefeuille constitué dans chacune des classes d'actifs, basé sur une analyse financière approfondie, peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels, de notation ou de maturité, des pondérations de l'indicateur de référence.

L'exposition aux diverses classes d'actifs, secteurs, zones géographiques se fonde sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.), comités d'experts économiques, et peut varier en fonction des anticipations du gérant.

Les Organismes de Placement Collectifs (OPC) et fonds d'investissement alternatifs (FIA) sont sélectionnés sur la base d'une approche fondamentale afin de satisfaire au mieux l'allocation choisie. Les fonds sous-jacents sont choisis à l'aide d'un modèle propriétaire prenant en compte des outils quantitatifs (historique de mesures de performance, de risque et de persistance), des ratios d'analyse des portefeuilles, d'une analyse des qualités personnelles et professionnelles des gérants (personnalité, compétences émotionnelles, intégrité, capacité à mener une stratégie de long terme), d'une étude de la stratégie d'investissement (qualité du processus de gestion, style, horizon d'investissement) et d'une étude de la société de gestion dans laquelle ils travaillent (taille de la société, actionnariat, qualité du management, stratégie, moyens mis en œuvre pour l'étude et la gestion des portefeuilles et le contrôle des opérations).

Le compartiment peut détenir :

- 1) jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions :
 - a. d'OPCVM de droit français ou étranger ;
 - b. de fonds d'investissement à vocation générale (FIVG) de droit français ou de fonds professionnels à vocation générale (FPVG) qui n'utilisent pas les dérogations d'emprunt d'espèces, de contrepartie et de risque global ;
 - c. de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne ou de fonds d'investissement de droit étranger sous réserve (i) que ces fonds aient fait l'objet d'un accord bilatéral entre l'Autorité des marchés financiers et leur autorité de surveillance relatif à l'équivalence des règles de sécurité et de transparence aux règles françaises et (ii) qu'un instrument d'échange d'informations et d'assistance mutuelle ait été mis en place dans le domaine de la gestion d'actifs pour le compte de tiers. Dans ce cadre, le compartiment pourra investir dans des ETF (Exchange Traded Funds) jusqu'à 100% de son actif net.
- 2) Dans la limite de 30% de son actif net en parts ou actions : de placements collectifs de droit français (dit « autres FIA »), de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ou de fonds d'investissement (autres que ceux précités éligibles à 100% et respectant les conditions détaillées dans le prospectus).
- 3) jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions :
 - a. OPCVM et FIVG nourriciers
 - b. FPVG mentionnés à l'article L.214-144 du Code monétaire et financier utilisant les dérogations d'emprunt, de contrepartie et de risque global,
 - c. FPS mentionnés à l'article L.214-154 du Code monétaire et financier.

L'exposition du compartiment au risque actions peut varier entre 0 et 100%. Le compartiment sera exposé jusqu'à 100% au risque de change. L'exposition aux pays émergents est limitée à 30% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le compartiment s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne, à moyen terme (supérieure à 5 ans) via un véhicule investi de manière flexible pouvant s'exposer jusqu'à 100% au marché actions, et sont prêts à assumer les risques découlant d'une telle exposition. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée.

DEPOSITAIRE

CACEIS Bank

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

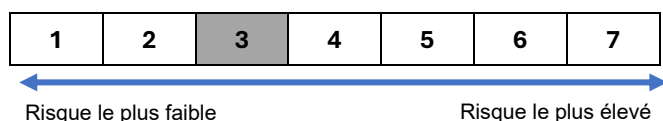
Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse reporting@monceau-is.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet du distributeur :

www.monceauassurances.com

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11h00, heure de Paris (J) et exécutées sur la base de la valeur liquidative (VL) calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J). La VL est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A.) et des jours fériés en France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le compartiment dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : c'est le risque lié à la présence dans le portefeuille de moyennes et de petites capitalisations plus sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente ;

Risque de durabilité : fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Risque de change : Le risque de change existe du fait que l'OPCVM détient des titres libellés dans une devise autre que l'euro ; la variation de l'euro par rapport à une autre devise pourra impacter négativement la valeur liquidative du Compartiment.

Risque de contrepartie : le Compartiment est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un contrat ou une transaction.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *	
Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 800 €	6 240 €	* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Si le scénario de tension est plus favorable que le scénario défavorable, alors le Rendement annuel moyen du scénario de tension correspond au scénario défavorable.
Scénario de tension	Rendement annuel moyen	-31.96 %	-8.99 %	
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 390 €	10 130 €	* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 30/09/2024 au 30/09/2025
Scénario défavorable	Rendement annuel moyen	-16.15 %	0.26 %	
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 170 €	12 580 €	* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 30/11/2015 au 30/11/2020
Scénario intermédiaire	Rendement annuel moyen	1.66 %	4.70 %	
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 590 €	13 970 €	* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 31/10/2016 au 29/10/2021
Scénario favorable	Rendement annuel moyen	15.91 %	6.91 %	

QUE SE PASSE T'IL SI MONCEAU IS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société MONCEAU ISS n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce compartiment ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	508€	1 127€
Incidence des coûts annuels*	5.13%	2.05%

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.75 % avant déduction des coûts et de 4.70 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services 1.08% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	104 €
Coûts de transaction	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	5 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE MINIMALE REQUISE : 5 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU IS, située au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-is.com.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Fonds, telles que le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandées gratuitement à tout moment auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Fonds dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site du distributeur :

<https://fundkis.com/iframe/wl/monceauis/priips-iframe.html?isin=FR001400FQP2>

Informations relatives à la finance durable sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MONCEAU MARCHE MONETAIRE (le « compartiment ») Compartiment de la SICAV MONCEAU MARCHE MONETAIRE Actions de catégorie C (les « Actions »)

Initiateur du PRIIP :	MONCEAU Investment Solutions	Code ISIN :	FR0013532082
Adresse :	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	Pour plus d'informations Veuillez contacter l'initiateur du PRIIP :	Email : contact@monceau-is.com

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de MONCEAU Investment Solutions (MONCEAU IS) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

MONCEAU IS est agréée par la France sous le n°GP-20250007 et règlementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du Document d'Informations Clés : **01/08/2025**.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Monceau Marché Monétaire est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement de droit français. Sa classification AMF est « fonds monétaire à valeur liquidative standard ».

DURÉE

Le Compartiment a été créé le 30 octobre 2020 pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

L'objectif de la gestion est de chercher à obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle du taux moyen du marché monétaire (€STER capitalisé). Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du Fonds est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause le caractère positif de la performance du Fonds.

La performance de la SICAV pourra être comparée a posteriori à l'€STER (European Short Term Rate) capitalisé, indicateur de référence de l'OPCVM. Toutefois, compte tenu du caractère discrétionnaire de la gestion de la SICAV, la SICAV n'a pas vocation à répliquer cet indicateur de référence. La gestion est totalement active et libre. La performance du Fonds pourra, par conséquent, s'écarter de celle de l'indicateur.

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

La SICAV investit dans un portefeuille composé d'instruments du marché monétaire, de titres de créances négociables et obligations ou assimilés à rémunération fixe, et variable ou révisable, la révision du taux devant se faire sur la base d'un taux ou d'un indice du marché monétaire, ou dans des dépôts auprès d'établissements de crédit. Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, marchés et facteurs techniques) de l'évolution des taux d'intérêt réels et de l'inflation. Cette analyse permet la détermination des zones géographiques, des niveaux de sensibilité et l'anticipation des évolutions des taux en fonction du scénario économique de la gestion retenu. Le choix des sous-jacents sera effectué de manière discrétionnaire, sans privilégier un style, une taille de capitalisation, un thème d'investissement ou un pays au sein de la zone géographique du fonds, de manière à atteindre l'objectif de gestion fixé.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de l'actif sur des instruments du marché monétaire de la zone OCDE et libellés dans la devise d'un des pays membres de cette zone. Dans le cadre de la gestion de l'OPCVM, le gérant peut investir dans des obligations (à taux fixes, à taux variables, révisables et indexées) et dans des titres de créances négociables (Bons du Trésor, Negotiable European Commercial Paper- « NEU CP » et Negotiable European Medium Term Note - « NEU MTN »). Pour les investissements réalisés dans des instruments libellés dans une devise différente de l'euro, le risque de change devra être totalement couvert.

La gestion s'assure que les titres détenus en portefeuille sont de haute qualité de crédit selon le processus interne de notation. Elle procède à l'allocation du niveau de risque de crédit (critères financiers, choix du segment de courbe crédit, choix de la qualité de crédit et sélection des titres).

Par dérogation, l'OPCVM envisage d'investir plus de 5 % et jusqu'à 100 % de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'Union européenne (états français, allemand, autrichien, belge, danois, hollandais, finlandais, suédois, irlandais, italien, espagnol ou portugais), les administrations nationales (de type CADES, APHP, KFW), régionales (Länder allemands notamment) ou locales (collectivités locales comme la Ville de Paris ou les départements français) des États membres ou leurs banques centrales (telles BDF, Bundesbank, Banque d'Italie ou d'Espagne), la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers hors pays émergents (Etats-Unis, Canada, Japon, Suisse, Norvège), le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

L'intégration de critères ESG contribue à enrichir encore l'approche d'investissement sur les taux. Tous les émetteurs (corporates et souverains) font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés de notation extra financière comme Vigeo-Eris et Ethifinance (pour les petites et moyennes entreprises françaises). Le processus d'analyse ESG interne privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur (« Best In Universe »), tandis que l'équipe de gestion fait progresser les émetteurs dans la durée à travers la politique d'engagement de PAM. L'application du filtre ESG permet de réduire l'univers d'investissement de plus de 20%.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvrable avant 11h00, heure de Paris (J) et exécutées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce Fonds est destiné aux investisseurs qui souhaitent une valorisation de leur capital, via un véhicule investi en instruments obligataires du marché monétaire.

DEPOSITAIRE

CACEIS Bank

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse reporting@monceau-is.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet du distributeur : www.monceauassurances.com

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11h00, heure de Paris (J) et exécutées sur la base de la valeur liquidative (VL) calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J). La VL est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A.) et des jours fériés en France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---


 Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 3 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Dans le cas où le produit est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement peut varier selon les fluctuations monétaires. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque faible.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : Du fait de problèmes de liquidité, le fonds peut se trouver dans l'incapacité, temporaire ou permanente, de satisfaire ses obligations de paiement et/ou les demandes de rachat des investisseurs.

Risque de durabilité : fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Risque de crédit : une dégradation de la notation des titres obligataires ou monétaires ou un défaut des émetteurs de ces titres peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : le Compartiment est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un contrat ou une transaction.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 mois

Investissement : 10 000 €

Scénarios

Si vous sortez
après 3 mois

Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 580 €	* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Si le scénario de tension est plus favorable que le scénario défavorable, alors le Rendement annuel moyen du scénario de tension correspond au scénario défavorable.
	Rendement annuel moyen	-4.18 %	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 590 €	* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 28/04/2022 au 31/07/2022.
	Rendement annuel moyen	-4.14 %	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 590 €	* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 31/07/2016 au 31/10/2016
	Rendement annuel moyen	-4.08 %	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 700 €	* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC du 30/10/2023 au 31/01/2024
	Rendement annuel moyen	-2.96 %	

QUE SE PASSE T'IL SI L'INITIATEUR DU PRIIP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Monceau IS est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Elle doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres et dans ce cadre, les actifs du Fonds sont détenus par une société distincte, un dépositaire, de sorte que la capacité du Fonds à procéder au versement ne soit pas affectée par l'insolvabilité de Monceau IS. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Investissement : 10 000 €	
Scénarios	Si vous sortez après 3 mois
Coûts totaux	405.35 €
Réduction du rendement *	4.06 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.06 % avant déduction des coûts et de -4.00 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée selon les différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 3 mois
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 0.20% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	4.80 €
Coûts de transaction	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0.55 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : 3 mois

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU IS, située au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-is.com.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur www.monceauassurances.com ou sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Fonds, telles que le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandées gratuitement à tout moment auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Fonds dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS située au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCP.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois : <https://fundkis.com/iframe/wl/vestathena/priips-iframe.html?isin=FR0013532082>

Informations relatives à la finance durable : sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : reporting@monceau-is.com